



SM le Roi félicite le président du Kazakhstan à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la République du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à M. Tokayev, ainsi que de davantage de progrès et de prospérité au peuple kazakh frère.

Le Souverain saisit cette occasion pour faire part de Sa profonde fierté des liens d'amitié solides unissant les deux pays, réaffirmant Sa détermination à poursuivre l'action commune avec le président kazakh, en vue d'enrichir la coopération bilatérale dans divers domaines, et de la hisser au service des deux peuples.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

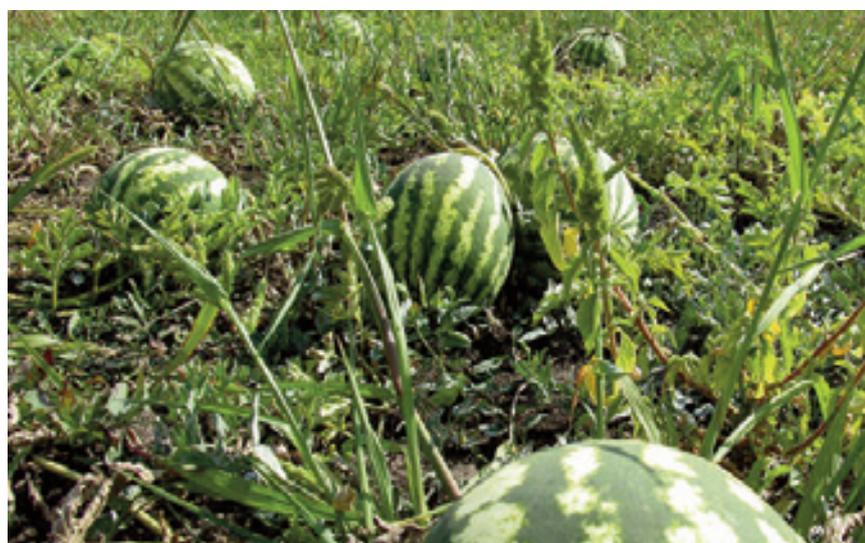
Prix: 4 DH

N°: 10347

Samedi/Dimanche 26-27 octobre 2024

La culture de la pastèque désormais sous contrôle

La nappe phréatique de Zagora pousse un grand ouf de soulagement



Vivement que la décision serve d'exemple pour d'autres régions !

Page 3

Depuis Rome, appel à ce que soit mis fin aux souffrances des séquestrés de Tindouf



Page 4

Les attaquants marocains brillent sous les cieux européens



Page 23

SAR la Princesse Lalla Hasnaa et S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani président à Marrakech le dîner de gala de la "Fashion Trust Arabia"



Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa et S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani ont présidé, jeudi soir au Palais El Badii à Marrakech, le dîner de gala de la "Fashion Trust Arabia", un événement organisé dans le cadre de l'Année Culturelle Qatar-Maroc 2024.

A son Arrivée au Palais El Badii, SAR la Princesse Lalla Hasnaa a été accueillie par S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani et Mme Tania Fares, vice-présidente de la "Fashion Trust Arabia", avant de passer en revue une section des Forces Auxiliaires qui rendait les honneurs.

Par la suite, SAR la Princesse Lalla Hasnaa et S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani ont été saluées par le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, et l'ambassadeur de l'Etat du Qatar au Maroc, S.E.M. Abdullah bin Thamer Al Thani.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa et S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani ont été également saluées par le wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Farid Chourak, le président du Conseil régional, Samir Koudar, le 3^e vice-président du Conseil communal de Marrakech, Abdelaziz Bousaid, la présidente du Conseil préfectoral de Marrakech, Jamila Afif, et le président de la commune Méchouar-Kasbah, Abderrahmane Ouafa. SAR la Princesse Lalla Hasnaa et S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani ont été aussi saluées par le directeur général de l'Office National des Aéroports et Commissaire général de l'Année culturelle Qatar-Maroc, Adel El Fakir, et le directeur des événements et des partenariats, secrétaire du conseil d'administration du Creative Hub, Saad Saleh Al Hudaiifi.

Après avoir visité l'exposition de photographie

de Tala Hadid, SAR la Princesse Lalla Hasnaa et S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani ont présidé le dîner de gala, qui s'est ouvert par la projection d'une vidéo retraçant les étapes phares de la "Fashion Trust Arabia". Dans un mot de bienvenue à cette occasion, Mme Imaan Hammam, mannequin néerlandaise d'origine marocaine, a mis en exergue l'importance de la "Fashion Trust Arabia" en tant qu'événement phare destiné à encourager et à promouvoir les créateurs du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, soulignant que cette manifestation a favorisé l'épanouissement de talents et de créateurs dans la région.

"Marrakech incarne une belle fusion de cultures et d'idées, reflétant ainsi la vision moderne et clairvoyante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a-t-elle ajouté, soulignant que ce mélange vertueux, qui fait la spécificité de la cité ocre, a inspiré d'innombrables artistes et créateurs.

Par la suite, S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani a prononcé un discours dans lequel elle a affirmé que la "Fashion Trust Arabia" est organisée pour la première fois en Afrique, notant que le Maroc, avec sa riche histoire millénaire et sa culture vibrante, se veut l'endroit idéal pour la célébration de cet événement.

La "Fashion Trust Arabia" ambitionne de promouvoir la carrière des créateurs arabes et les industries créatives au niveau du monde arabe, ainsi que d'établir des passerelles entre ces talents et le monde de l'industrie, a poursuivi S.E. Sheikha Al Mayassa Bint Hamad Al Thani.

Elle a annoncé, dans ce cadre, la création du "Qatar Fashion Craft Council" qui aura pour mission de soutenir la créativité dans le monde arabe afin qu'elle atteigne son plein potentiel, précisant que cette instance comprendra des experts régionaux et internationaux notamment dans les domaines de la

mode, de l'artisanat et des affaires.

Pour sa part, Mme Tania Fares a rappelé que cet événement a permis la constitution d'une communauté de chefs d'entreprises, de créateurs, de stylistes et de designers.

Elle a par ailleurs souligné les étapes franchies par la "Fashion Trust Arabia", devenue aujourd'hui une plateforme reconnue dans le monde entier, se disant fière de mettre en lumière l'incroyable talent de la région MENA.

Par la suite, Mme Isha Ambani, directrice de Reliance Jio Infocomm, a annoncé que l'Inde sera le pays d'honneur de la "Fashion Trust Arabia" pour l'année 2025.

Après la projection d'une vidéo d'introduction sur les créateurs, il a été procédé à la remise des Prix de cette édition de la "Fashion Trust Arabia".

Ainsi, SAR la Princesse Lalla Hasnaa a procédé à la remise du 1^{er} Prix de la "Fashion Trust Arabia" dans la catégorie "Tenue de soirée" à la styliste Yasmine Mansour.

Le 2^{ème} Prix (Prêt-à-porter) a été attribué à la styliste Nadine Mossalam, le 3^{ème} Prix (Accessoires) à la styliste Reem Hamed, le 4^{ème} Prix (Bijoux) à Sara Naif Al Saoud, Noura Abdulaziz Al Saoud et Mashaal Khaled Al Saoud, le 5^{ème} Prix (Talent débutant Francia Sozzani) à Sylvia Nazzal et le 6^{ème} Prix (Technologie de la mode) à Batoul Al Rashdane.

Le 7^{ème} Prix (Pays invité) a été attribué à l'Espagne en les personnes de Francisco Barroso et Javier Garcia, alors que le 8^{ème} Prix (Entrepreneur de l'année) a été décerné à Charaf Tajer.

Initiée par "Years of Culture", l'Année Culturelle Qatar-Maroc 2024 témoigne de la profondeur et de la solidité des liens historiques entre les deux peuples frères et les deux Chefs d'Etat, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani.

La culture de la pastèque désormais sous contrôle

La nappe phréatique de Zagora pousse un grand ouf de soulagement



Bonne nouvelle pour la population de Zagora. Les autorités locales de la province ont enfin décidé de réglementer la culture de la pastèque en mettant en place plusieurs mesures. Un arrêté gubernatorial a été promulgué à cet effet « afin d'assurer une bonne rationalisation d'usage d'eau et de répondre aux besoins d'approvisionnement en eau potable ou les eaux d'irrigation ».

Encadrement de la superficie cultivée

Selon ledit arrêté, les surfaces de culture seront limitées à un hectare par exploitant afin de réguler l'expansion de cette culture très demandeuse en eau, et d'empêcher l'agriculture de grande échelle qui épuise les ressources hydriques locales. Cette restriction vise notamment à préserver les zones sensibles près des puits et des champs de pompage d'eau, où la pression sur les nappes phréatiques est la plus forte. En effet, les cultures intensives dans ces zones peuvent rapidement réduire le niveau de la nappe, impactant l'approvisionnement en eau pour d'autres usages essentiels, y compris l'eau potable pour les populations locales.

Contrôle de l'utilisation de l'eau par l'installation de compteurs

Les exploitants agricoles seront obligés, selon toujours ledit arrêté, de mettre en place des compteurs d'eau pour chaque point d'extraction afin de suivre et de réguler la consommation d'eau. Une commission spécialisée sera chargée de surveiller l'impact de chaque exploitation agricole sur les nappes

phréatiques et de quantifier avec précision les prélèvements d'eau, facilitant ainsi une prise de décision éclairée pour la gestion des ressources. Ce dispositif marque un tournant vers une gestion de l'eau plus technologique, permettant un suivi individualisé et la mise en place de mesures correctives en cas de dépassement des seuils autorisés.

Sanctions en cas de non-conformité

Ladite décision prévoit également des sanctions administratives et juridiques en cas de non-respect des limites de surface ou d'absence de compteur. Ces sanctions visent à dissuader les pratiques non conformes et à inciter les agriculteurs à se conformer aux règles de durabilité en matière d'utilisation de l'eau. Toutefois, il faudra veiller à l'application équitable de ces sanctions pour éviter les tensions sociales, notamment pour les communautés rurales qui dépendent économiquement de l'agriculture.

Implication des parties prenantes

Des représentants des autorités locales, des agences hydrauliques, des bureaux régionaux d'investissement agricole, et d'un représentant des agriculteurs seront chargés de la mise en œuvre dudit arrêté. Cette mobilisation multisectorielle vise à assurer une exécution efficace des règles en prenant en compte les intérêts diversifiés, notamment ceux des agriculteurs qui dépendent de cette culture pour leur subsistance. L'inclusion d'un représentant des agriculteurs dans le comité permet d'avoir un interlocuteur entre les exploitants agricoles et les autorités, fa-

vorisant une meilleure acceptation de la mesure.

Rôle de la commission provinciale de suivi

La commission provinciale créée en 2020 sera chargée d'assurer le suivi et le respect des dispositions de l'arrêté. Les membres de cette commission se réunissent au moins une fois par mois pour adapter les décisions en fonction des évolutions du niveau des nappes phréatiques et des conditions climatiques locales. Ces réunions peuvent également s'organiser chaque fois que c'est nécessaire comme dans le cas des niveaux d'eau critiques ou des infractions répétées.



Vivement que la décision serve d'exemple pour d'autres régions !

Enjeux socio-économiques et environnementaux

Pour certains experts, la limitation de l'irrigation dans la région signifie que « les autorités locales cherchent à préserver les nappes phréatiques tout en permettant la culture de la pastèque à une échelle raisonnée, réduisant ainsi les risques de désertification dans les régions les plus vulnérables ». Tout en rappelant que « la pastèque, très consommatrice d'eau, représente un défi pour la viabilité de l'agriculture dans les zones arides du Maroc ».

Ils soutiennent aussi qu'« en restreignant l'accès aux zones autour des points de pompage, cette mesure permet de préserver des habitats naturels qui dépendent de l'eau des nappes phréatiques. Ce type de régulation peut avoir des retombées positives sur l'environnement local en contribuant à maintenir un équilibre écologique dans une région où l'eau est précieuse ».

En outre, ces mêmes experts estiment que « bien que nécessaire pour la protection des ressources en eau, cette limitation de la culture de la pastèque pourrait affecter les revenus des petits exploitants dépendant de cette culture. Et afin de minimiser les effets négatifs sur leurs moyens de subsistance, une diversification des cultures ou des aides techniques pourraient être envisagées, comme des subventions pour des systèmes d'irrigation plus efficaces ou un soutien dans la transition vers des cultures moins gourmandes en eau ».

Il y a également le risque de tensions potentielles avec les grands exploitants, poursuivent les experts, qui considèrent que « les exploitants de grande taille, habitués à cultiver plusieurs hectares de pastèque, pourraient être les plus réticents à se conformer aux nouvelles règles. Des tensions pourraient émerger si des mesures strictes sont appliquées sans alternatives viables pour maintenir leur productivité économique. Cela pourrait se traduire par une opposition, voire des résistances face à la mise en œuvre des sanctions ».

« Cet arrêté marque un pas vers une gouvernance de l'eau plus stricte et durable dans les zones arides du Maroc. Face aux défis posés par le changement climatique et la surexploitation des ressources en eau, il est crucial de trouver des modèles d'exploitation agricole compatibles avec la préservation des ressources hydriques », nous a indiqué un agriculteur natif de la région. Et de conclure : « La participation active de toutes les parties prenantes et l'instauration d'un suivi régulier témoignent d'une approche proactive. Néanmoins, la réussite de cette initiative dépendra de l'équité et de l'efficacité dans l'application des règles, ainsi que de l'accompagnement des exploitants agricoles pour s'adapter aux nouvelles contraintes ».

Hassan Bentalab

Tanger-Med : Mise en échec d'une tentative de trafic de plus de 200.000 comprimés psychotropes

Une opération conjointe de contrôle des frontières entre les éléments de la Sûreté nationale et de la Douane au niveau du Port Tanger-Med, a permis de mettre en échec, jeudi soir, une tentative de trafic de 209.000 comprimés psychotropes de type Ecstasy à bord d'une voiture immatriculée à l'étranger en provenance de Belgique.

Les cargaisons saisies ont été soigneusement dissimulées dans des boîtes de nourriture pour chats, dans une tentative de tromper les opérations de contrôle ef-

fectuées au niveau des frontières, indique une source sécuritaire.

Le Service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Tanger a soumis le conducteur de la voiture, ressortissant marocain de nationalité belge, à une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, pour élucider les tenants et aboutissants de cette affaire, ainsi que ses éventuelles ramifications avec des réseaux de trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.



Depuis Rome, appel à ce que soit mis fin aux souffrances des séquestrés de Tindouf



L'Association des femmes sahraouies pour la démocratie et les droits de l'Homme, basée à Las Palmas, en Espagne, a appelé, jeudi à Rome, à mettre fin aux souffrances des femmes et des enfants séquestrés dans les camps de Tindouf en Algérie.

S'exprimant lors d'une rencontre sous le thème "Les voix des femmes pour un avenir de paix et de justice", organisée au

siège du Parlement italien par l'Association des femmes marocaines en Italie, Aïcha Rahal, présidente de l'association, a salué le soutien international de plus en plus grandissant au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour résoudre le différend artificiel créé autour du Sahara marocain.

Elle a, dans ce sens, rappelé que les plus grandes nations, dont les Etats-Unis, ont exprimé leur soutien au plan d'autonomie sous souveraineté marocaine en tant que seule et unique solution pour régler ce conflit régional qui a trop duré.

La militante des droits humains, qui s'est déclarée contre toute manœuvre visant à porter atteinte ou à diviser le Royaume, a déploré la situation que subit la population enfermée par les séparatistes du polisario dans les camps de Tindouf sur le territoire algérien.

Abondant dans le même sens, Mme Souad Sbai, ancienne députée italienne et présidente de l'Association des femmes marocaines en Italie, a mis en avant l'élan de soutien en faveur du plan d'autonomie sous

souveraineté marocaine, se félicitant de l'essor que connaissent les provinces du Sud du Royaume à tous les niveaux.

Mme Sbai a, par ailleurs, donné un aperçu sur l'évolution de la situation de la femme au Maroc sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, relevant que de nombreuses initiatives et réformes ont contribué à l'émancipation et au développement des femmes marocaines.

Elle a, à cette occasion, passé en revue plusieurs réalisations accomplies dans le domaine de la promotion de la situation de la femme, appelant à œuvrer davantage pour renforcer le rôle de la femme au sein de la société.

Cette rencontre a été marquée par la présence notamment du président du Parlement italien, Lorenzo Fontana, du consul général du Maroc à Rome, Abdelhak Jniyene, ainsi que de députés et de représentants de départements du gouvernement italien et du monde médiatique, culturel et associatif.

Pascal Chaigneau : La vision Royale pour l'Atlantique se projette dans l'avenir pour un espace de développement partagé

La vision Royale pour l'Atlantique se projette dans l'avenir pour créer un espace de développement et de croissance partagé, a affirmé, jeudi à Rabat, le directeur du Centre HEC de géopolitique, Pascal Chaigneau.

"Qu'il s'agisse d'énergie, de logistique ou d'infrastructures, cette vision concilie l'économie, la mise à niveau d'une série de pays et l'avenir, en regardant à la fois vers l'océan atlantique et l'Europe, avec le Maroc comme initiateur à la charnière des deux", a relevé M. Chaigneau, dans une déclaration à la MAP, en marge de sa participation à la présentation de la 16ème édition du volume des

"Dialogues stratégiques" au campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique de Rabat.

Conformément à la vision stratégique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc accorde une place prioritaire aux enjeux du corridor atlantique, a indiqué M. Chaigneau.

Il a, dans ce sens, mis en avant la place stratégique qu'occupent les provinces du Sud du Maroc dans cette vision Royale pour l'Atlantique, notant que "le port Dakhla Atlantique est un terminal qui a vocation à être à la centralité géoéconomique" de cette nouvelle dynamique.

Fonction publique

Plus de 65 mille départs à la retraite prévus durant la période 2024-2028

Les départs à la retraite prévus pour la période 2024-2028 se chiffrent à 65.213 fonctionnaires civils de l'Etat, selon le rapport sur les ressources humaines accompagnant le projet de loi de finances (PLF) de l'année 2025.

"D'après les prévisions de la Caisse marocaine des retraites, 65.213 fonctionnaires devraient partir à la retraite pour limite d'âge au cours de la période 2024-2028, soit 13% de l'effectif actuel du personnel civil de l'Etat", indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Economie et des Finances.

Ces départs concernent essentiellement l'Education nationale (26.911 fonctionnaires), l'Intérieur (14.062), la Santé (5.718), l'Enseignement supérieur (4.657), la Justice (1.890) et l'Economie et finances (1.719), précise la même source.

Et de noter que les départs à la retraite constituent le principal facteur de suppression des postes budgétaires puisqu'ils ont généré près de 82% des suppressions effectuées au niveau des différents départements durant la période 2014-2024.

En effet, 62% des postes budgétaires supprimés au



cours de cette période relèvent du département de l'Education nationale (119.028 postes), 11% de la Santé (22.138 postes), 8% de l'Intérieur (15.317 postes), 4% de l'Enseignement supérieur (8.457 postes), 3% de l'Economie et des finances (5.865 postes) et 1% de l'Agriculture (2.451 postes).

Par groupes d'échelles, les suppressions des postes budgétaires occupés par les cadres (échelles 10 et plus), le personnel d'exécution (échelle 6 et assimilés) et le personnel de maîtrise classé aux échelles 7 à 9 constituent respectivement 79,5%, 10,8% et 9,7% du total des suppressions effectuées entre 2014 et 2024.

Le Maroc en Afrique

Un leadership "très important" pour le continent

Le leadership et l'influence dont dispose le Maroc en Afrique «sont très importants» et servent de catalyseur pour le commerce, l'investissement et le co-développement, a indiqué l'ancien ambassadeur britannique au Maroc, Tim Morris.

M. Morris, qui s'exprimait dans une interview à la MAP, a rappelé le retour du Maroc au sein de l'Union africaine, acté en 2017, soulignant le rôle clé que le Royaume joue dans le continent, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

«Le Maroc est avant tout une nation africaine et Sa Majesté le Roi a fait du renforcement des relations avec le continent une priorité», a dit M. Morris, qui avait occupé le poste d'ambassadeur britannique au Royaume de 2008 à 2012.

La politique africaine du Maroc s'appuie sur des paradigmes clairs, à savoir une implication de tout instant et une promotion constante des relations avec les pays du continent, a dit le diplomate, soulignant que le Royaume est l'un des principaux investisseurs africains sur le continent.

«Ceci est d'une grande importance pour les investisseurs venant de l'extérieur de l'Afrique ainsi que



pour les entreprises qui souhaitent entrer dans des joint-ventures tout en minimisant les risques», a dit M. Morris, se disant «confiant» que le Maroc tirera les dividendes de ses succès en Afrique et de son positionnement en tant que «partenaire de valeur» dans les futurs projets d'investissement dans le continent.

Le diplomate britannique s'est particulièrement attardé sur les op-

portunités que la présence renforcée du Maroc en Afrique apporte au centre financier de Casablanca, considéré notamment à la City (quartier financier de Londres) comme porte d'entrée par excellence en Afrique.

La projection africaine du Maroc est également importante pour d'autres secteurs tout aussi importants dont ceux de l'industrie et des infrastructures, «où le

Maroc peut agir comme fer de lance ou garant», a-t-il souligné.

«L'opportunité africaine se présente. Ceux qui ont une vision stratégique à long terme, comme le Maroc et ses entreprises, en bénéficient», a encore indiqué M. Morris.

Et d'ajouter que le Maroc est bien positionné pour assumer des rôles de premier plan dans les domaines politique et de développe-

ment dans le continent. Le diplomate a, dans ce contexte, fait observer que les divers atouts du Royaume, notamment son expérience en matière de développement, lui permettent de prêter main forte aux pays africains pour bâtir la prospérité.

Revenant sur les relations entre le Maroc et le Royaume-Uni, l'ancien ambassadeur britannique à Rabat a rappelé que les deux pays sont liés par un accord d'association, un mécanisme qui revêt, selon lui, une grande importance pour le Royaume-Uni après avoir quitté l'Union européenne.

M. Morris a, néanmoins, mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour renforcer davantage la présence du Maroc au Royaume-Uni notamment sur les plans culturel et économique, et capitaliser sur l'image du Maroc en tant que pays moderne et ouvert sur le monde et comme un véritable hub pour les investissements en Afrique.

«Il existe énormément d'opportunités à explorer de part et d'autre», a renchéri M. Morris, qui a également appelé à renforcer davantage les échanges humains entre deux pays liés par une longue histoire d'amitié et de coopération.

Par Abdelghani Aouifia (MAP)

La dynamique des relations sino-marocaines

Un vecteur du développement du continent africain

L'ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Chine, Abdelkader El Ansari, a mis en lumière la dynamique positive des relations sino-marocaines et son rôle en tant que vecteur du développement du continent africain. Dans un entretien accordé à Radio Chine Internationale (CRI), M. El Ansari a souligné que l'Afrique "constitue l'un des piliers fondamentaux de la politique étrangère marocaine", ajoutant que la Chine place également le continent africain au cœur de ses priorités en matière de relations internationales, de coopération au développement et de partenariat économique. À cet égard, le diplomate a fait valoir que les objectifs de Rabat et Pékin "convergent vers une meilleure implication dans les politiques consacrées au développement du continent africain".

Et d'affirmer que cette convergence se manifeste particulièrement dans le secteur automobile, où les deux pays affichent des ambitions communes. Il a soutenu que la combinaison de l'expertise technologique chinoise, notamment dans les véhicules hybrides et électriques, avec l'écosystème industriel marocain riche en compétences humaines et en matières premières, est à même d'ouvrir la voie à une production destinée non seulement aux marchés ma-

roccain et africain, mais aussi européen et latino-américain. Il a également évoqué le projet de zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), notant l'ambition de la Chine de conclure un accord de libre-échange avec le continent dans son ensemble, en commençant par des accords bilatéraux avec les pays africains membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont le Maroc.

S'attardant sur le volet touristique, M. El Ansari s'est félicité de la reprise des vols directs de la Royal Air Maroc (RAM) entre Casablanca et Pékin à partir de janvier 2025. Il a considéré que cette liaison devrait stimuler l'activité touristique, notamment à la faveur de l'exemption de visa pour les touristes chinois instaurée en 2016 et de l'intérêt croissant des touristes marocains pour la Chine en tant que destination culturelle. La route aérienne Casablanca-Pékin devrait également dynamiser les échanges commerciaux entre les deux pays, qui se développent rapidement, et faciliter les déplacements des entreprises chinoises présentes au Maroc, a-t-il poursuivi.

L'ambassadeur a conclu en mettant en avant l'importance stratégique que revêt Casablanca en tant qu'escale prolongée pour les voyageurs chinois se rendant en Afrique de l'Ouest et centrale.

Une délégation palestinienne salue le rôle du Maroc dans le soutien de la cause palestinienne et des Maqdessis

Une délégation palestinienne a salué, jeudi à Rabat, le rôle du Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, dans le soutien de la cause palestinienne et le renforcement de la résilience des Maqdessis. Composée des membres du Congrès national populaire d'Al Qods et de l'instance islamico-chrétienne de soutien à Al Qods et aux sites sacrés, la délégation a rendu visite au siège de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

A cette occasion, le président de la délégation, secrétaire général du Congrès national populaire d'Al Qods, Bilal Al-Natsheh, a mis en avant le soutien constant de SM le Roi, Président du Comité Al Qods, à la cause palestinienne et à la protection de la Ville Sainte, notant que ce soutien, qui s'illustre à travers les projets de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, reflète la profondeur des relations historiques liant les deux peuples frères, marocain et palestinien.

Il a également indiqué que ce soutien renforcera la résilience des habitants d'Al-Qods Acharif et ses institutions face à la situation difficile dans la Ville Sainte et aux tentatives visant à changer son identité, ajoutant que "les Maqdessis demeureront résilients grâce au soutien Royal à la cause palestinienne".

Pour sa part, le secrétaire général de l'instance islamico-chrétienne de soutien à Al Qods et aux sites sacrés, Hatem Abdelkader, a souligné le rôle du Royaume, sous

la conduite de SM le Roi Mohammed VI, "qui a érigé la cause palestinienne au rang de la question de l'intégrité territoriale du Maroc, ce qui témoigne de la Haute Sollicitude dont entoure le Souverain la cause palestinienne".

De son côté, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, a abordé le rôle de l'Agence dans la préservation de l'identité civilisationnelle et historique d'Al-Qods Acharif et dans le soutien de la résilience de ses habitants. A cet égard, il a mis en avant un ensemble de projets socio-économiques réalisés par l'Agence dans les secteurs de la santé, l'enseignement, la restauration, la construction, l'aide sociale, le développement humain, la jeunesse, le sport, la femme et l'enfance, entre autres.

La délégation palestinienne a visité aussi l'exposition permanente du Comité Al-Qods qui comprend un pavillon marocain et un autre palestinien, ainsi que trois expositions de photographies documentant les principales étapes historiques du Comité Al Qods et des réalisations de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif.

Organisée du 21 au 28 octobre par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, cette visite de la délégation palestinienne est marquée par la programmation d'une série de rencontres à Rabat, Tanger, Tétouan et Casablanca.

Stratégie nationale pour le développement du Sahara marocain

Un modèle de développement global et une demande de participation des élites

Horizons

Depuis plus de quatre décennies, le Maroc a déployé des efforts constants pour intégrer les provinces du Sud, dans un cadre de développement national. Ce processus a été consolidé par des politiques publiques orientées vers l'amélioration des infrastructures, la promotion de l'emploi et des conditions de vie des populations locales. À travers le modèle de développement des provinces du Sud lancé en 2015, le Royaume cherche à faire de ces régions un moteur de croissance non seulement pour le Maroc, mais aussi pour l'Afrique du Nord.

Le modèle de développement des provinces du Sud : Un catalyseur de croissance

Le modèle de développement des provinces du Sud, lancé sous l'égide de SM le Roi Mohammed VI en 2015, représente une nouvelle étape dans les efforts du Maroc pour transformer économiquement et socialement la région du Sahara. Avec un budget alloué de 77 milliards de dirhams, ce plan vise à créer un modèle de croissance inclusive, durable et diversifiée, articulée autour de secteurs clés comme l'agriculture, la pêche, les énergies renouvelables et le tourisme. Cette stratégie de développement met aussi l'accent sur le renforcement des infrastructures de base telles que les routes, les ports et les services publics essentiels.

Le programme a déjà permis de construire plusieurs infrastructures majeures, notamment l'extension de la route transsaharienne et le développement de la zone franche de Dakhla en tant que plateforme logistique pour les échanges avec l'Afrique subsaharienne. Selon les indicateurs économiques publiés par la Direction générale des collectivités locales, ces projets ont eu un impact direct sur la réduction du chômage et l'attraction des investissements dans les provinces du Sud.

Quarante ans de politiques publiques : Un soutien constant

L'engagement de l'État marocain en faveur des provinces du Sud ne date pas d'hier. Depuis la Marche Verte en 1975, le Royaume a mis en place plusieurs programmes de développement régional visant à améliorer le bien-être des habitants du Sahara marocain. Parmi ces initiatives, l'expansion des infrastructures routières, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, ainsi que la promotion de l'emploi dans des secteurs stratégiques tels que la pêche et l'exploitation des ressources naturelles, qui ont contribué à améliorer le cadre de vie des habitants.

Les années 1990 et 2000 ont également été marquées par l'accélération de la décentralisation administrative et la création de 9 Agences régionales de développement qui ont permis une gestion locale des projets. Par exemple, des projets comme le port de Laâyoune ont



renforcé la connectivité de la région avec le reste du pays et au-delà facilitant ainsi les exportations vers l'Afrique subsaharienne et l'Europe.

L'implication des élites dans la gestion des affaires locales

Un autre pilier fondamental de la stratégie marocaine pour le Sahara est l'implication des populations locales dans la gouvernance régionale. Le Maroc reconnaît que pour que ces politiques de développement soient efficaces et durables, les élites sahraouiennes et les acteurs locaux doivent jouer un rôle actif dans la gestion des affaires locales. Ainsi, le Royaume a favorisé la participation des habitants des provinces du Sud dans les conseils régionaux et municipaux, et a multiplié les efforts pour former une nouvelle génération de leaders sahraouis capables de prendre des responsabilités administratives et politiques.

L'implication des académiciens et des intellectuels locaux est également cruciale pour une gestion plus performante et efficace des enjeux locaux. Des forums comme le Forum Massar pour la démocratie et le développement et des associations comme l'Association Ouled Daoud ont contribué à cette réflexion, menant des études et formulant des recommandations pour une meilleure implication des populations locales dans la prise de décision.

L'autonomie comme solution au conflit artificiel

Le plan marocain d'autonomie pour le Sahara, proposé en 2007 comme solution au conflit du Sahara, constitue une initiative des plus crédibles et réalistes pour régler ce différend de manière durable. Si ce plan était adopté, il offrirait aux provinces sahariennes un large degré d'autonomie tout en restant sous souveraineté marocaine. Cette approche permettrait non seulement de préserver l'intégrité territoriale du

Maroc, mais aussi d'impliquer davantage les habitants du Sahara marocain dans la gestion de leurs propres affaires.

Les répercussions économiques de ce projet pourraient être significatives, puisqu'une autonomie bien gérée permettrait de maximiser l'utilisation des ressources locales, d'attirer davantage d'investissements étrangers et de promouvoir la paix et la stabilité dans la région, deux conditions indispensables pour un développement économique durable.

Les indicateurs de développement : Les résultats de la stratégie marocaine

Les efforts du Maroc en faveur du développement des provinces du Sud se traduisent par des résultats mesurables. Selon les rapports publiés par des instances comme l'Observatoire du développement humain et la Direction des études et des prévisions financières, les provinces du sud ont connu une baisse continue du chômage, une amélioration manifeste de l'accès aux services de santé et à l'éducation, ainsi qu'une multiplication des investissements dans des secteurs clés comme les énergies renouvelables.

Le projet de parc éolien de Boujdour ou encore la centrale solaire de Noor Laâyoune sont des exemples concrets des projets lancés dans le cadre de cette stratégie. Ces projets ne se contentent pas de dynamiser l'économie régionale, mais contribuent aussi à l'autosuffisance énergétique du Maroc, renforçant ainsi sa position en tant que leader régional dans le domaine des énergies vertes.

La nécessité d'impliquer les élites dans la nouvelle gouvernance

Pour que la stratégie marocaine à la faveur du développement du Sahara continue de porter ses fruits, il est cru-

cial de garantir une plus grande implication des élites locales dans la gestion des affaires régionales. Les jeunes Sahraouis, les intellectuels et les acteurs de la société civile doivent être intégrés dans le processus de décision afin de garantir une gouvernance participative et adaptée aux réalités locales.

Le Forum Massar pour la démocratie et le Développement et l'Association Ouled Daoud ont déjà initié des réflexions sur l'implication des jeunes et des élites dans la gestion de la région, proposant des pistes de réformes visant à renforcer leur rôle dans la prise de décision locale.

En somme, la stratégie de développement du Sahara marocain menée par le Royaume chérifien depuis plus de 40 ans est un modèle de réussite en matière d'intégration régionale et de développement durable. Grâce à des politiques publiques cohérentes, une implication accrue des populations locales, et un plan ambitieux d'autonomie, le Royaume a réussi à transformer cette région en un pôle de développement économique et social. L'avenir du Sahara marocain passe inévitablement par une gouvernance inclusive, où les élites locales jouent un rôle central dans la gestion des provinces du Sud du Royaume.

Par Daoud Abba



Docteur en droit international et relations internationales à l'Université Mohammed V de Rabat

Portrait



Gérard Depardieu

Un monstre de cinéma passé de la gloire à l'opprobre

Gérard Depardieu a été pendant plus de 50 ans un monstre sacré du cinéma français, connu dans le monde entier, avant de sombrer dans l'opprobre, rattrapé par ses outrances et des accusations d'agressions et de viols. L'acteur sera jugé à partir de lundi

pour agressions sexuelles sur deux femmes lors du tournage des "Volets Verts" en 2021. Fort de plus de 200 films, Depardieu est l'un des acteurs français les plus connus au monde qui a interprété les grands personnages de la littérature nationale, de Cyrano à Jean Valjean des "Misérables".

A l'écran comme en dehors, son tempérament fort en gueule, volontiers outrancier, lui a longtemps attiré la sympathie du public et de la profession, dont une partie ne commencera à lui tourner le dos qu'à 70 ans passés.

La diffusion fin 2023 d'images tournées cinq ans plus tôt en Corée du Nord, où il multiplie les déclarations obscènes accélère sa chute. En revanche, le président Emmanuel Macron continue de voir en lui un "immense acteur" qui "rend fière la France".

Né le 27 décembre 1948 à Châteaurox, dans le centre de la France, Gérard Depardieu connaît une adolescence perturbée, marquée par la délinquance, avant de découvrir le théâtre à Paris. Il débute au cinéma en 1965, puis au théâtre et à la télévision. En 1974, il crève l'écran dans "Les valseuses" de Bertrand Blier.

D'autres rôles marquants suivent: "1900" de Bernardo Bertolucci (1975), "Le dernier métro" (1980) de François Truffaut, qui lui vaut un César en 1981, ou les comédies à succès de Francis Veber, comme "La chèvre" (1981).

"Héros aux mille visages" selon la

formule de l'hebdomadaire américain "Newsweek" en 1987, il s'illustre notamment dans "Tenue de soirée" (1985, Bertrand Blier), "Jean de Florette" (1986, Claude Berri), "Sous le soleil de Satan" (1987) ou "Cyrano de Bergerac" (Jean-Paul Rappeneau), qui lui vaut le prix d'interprétation à Cannes en 1990 et un nouveau César en 1991.

Au début des années 90, il devient "Dipardiou" quand il s'essaie au cinéma hollywoodien, avec "Green Card" (1990) ou "1492" (1992). A l'époque, d'anciennes déclarations ressurgissent dans l'hebdomadaire Time, où il semble reconnaître avoir commis des "viols" dans sa jeunesse. Il conteste la traduction, mais sa carrière à Hollywood est compromise.

La fin des années 1990 et les années 2000 le voit jouer dans des films à succès (la série des "Astérix", "Le placard", "36, quai des Orfèvres"...), sans qu'il retrouve son meilleur niveau.

Connu pour son goût de la bonne chère, propriétaire de vignobles, l'acteur s'illustre aussi par ses coups de gueule et ses comportements outranciers, voire violents, notamment envers les femmes.

Si ses excès ont longtemps été mis sur le compte d'un caractère entier, la justice a fini par rattraper cet amateur de saillies graveleuses et misogynes, pour des accusations de violences sexuelles.

L'année 2020 marque un tournant, avec sa mise en examen pour viols, suite à une plainte d'une comédienne alors

âgée d'une vingtaine d'années, Charlotte Arnould, ce qu'il conteste.

Une autre plainte pour agression sexuelle a été déposée par l'actrice Héléna Darras et a été classée pour prescription. Le clown Depardieu, qui avait uriné dans la cabine d'un vol en 2011, ne fait plus rire. Il est écarté de la promotion des films et met sa carrière en pause fin 2023.

Il tente une défense, assurant dans une lettre ouverte n'avoir "jamais au grand jamais abusé d'une femme" et n'être "ni un violeur ni un prédateur".

"J'ai été durant toute ma vie provocant, débordant, parfois grossier (...) Si, pensant vivre intensément le présent, j'ai blessé, choqué qui que ce soit, je n'ai jamais pensé à faire de mal et je vous prie de m'excuser de m'être comporté comme un enfant qui veut amuser la galerie", y écrit-il.

Outre les poursuites judiciaires, Gérard Depardieu entretient un rapport ambivalent avec la France. Et aime afficher sa proximité avec des régimes autoritaires, de la Corée du Nord à l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika, en passant par Cuba.

Fin 2012, il avait défrayé la chronique en annonçant qu'il rendait son passeport pour protester contre l'imposition des plus riches, et, après avoir opté pour un exil fiscal en Belgique, acquérait la citoyenneté russe. Il ne tarissait pas d'éloges, avant l'invasion de l'Ukraine, envers Vladimir Poutine.



Si, pensant vivre intensément le présent, j'ai blessé, choqué qui que ce soit, je n'ai jamais pensé à faire de mal et je vous prie de m'excuser de m'être comporté comme un enfant qui veut amuser la galerie

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

SE DÉGAGER		BAUDET	MORCEAU D'ARN	DÉMONSTRATIF	VASES	PIGE SYMBOLE DE L'OR		MOQUERIE	PRÉNOM	ÉPOUSE D'ABRAHAM	JALOUX
ARTICLE											
							GRAND CERF				
ENSEIGNE SYMBOLE DU NEON			EN BOSNIE			ENTRE TROIS ET QUATRE			LETTRES DE BOURVIL		
FORME D'ÊTRE			GRACIER	EN APNÉE	POSSESSIF		PARTIRAI	BANDE			
		NIPÈRES							Hélium	FIN DE VERBE	
MÉTAL	GAÎNE	VIL VIEILLE CITÉ				PERSONNE SOTTE EN PARTIE				PETIT DE L'AIGLE	
ROULÉS				ROI DE Pologne	TORSE	CONTE					
SIMPLE SOLDAT									UNE PARTIE DU GLOBE		FIN
		LETTRES DE CUBA	POSSESSIF			LETTRES D'ASSIUT		TRANS-GÉNÉRIQUE	ENZYME		
APERÇU											
CERTAIN											
PETIT OS	MÉTAL			DÉCHIFFRÉS					PRÊTE-NOM		
							A L'ENVERS	TOINTE			

Solution mots flechés d'hier

	NOU	LETTRE	NOTE	A	ANNÉ	CRACK	I	AVANT	FEL	CHOUÏT
RECORD	M	A	N	B	O					
NU	E	I	S	T	E	I	N			
DIACRE	E									
ER	O	E	C	R	E					
M	E	L	N	O	D					
TIRET			N	O	E	U	D			
E	A	E	S	T	R	B	U			
B	A	S	T	R	I	N	G	U		
D	E	R	A	V	I	E				
V	I	R	G	I	N	I	E	E	A	
L	E	V	A	I	N	S	R	E	I	N
A	S	G	E	E	T	N	A			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétariat
Ammar Tabaa

Photographe
Ahmed Lazaki

Secrétaires général de la rédaction
Mohamed Bouazab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boufity
Mouad Tabet
Walaa Mjoudi
Mehdi Ouassat
Rachid Merbah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezoufir

Service technique
Khadija Sidi (Responsable)
Myriem Khabane
Khadija Halihi
Marjama Farki
Elkandoussi Elmardi

Rédaction
Abdeloumeïn Warrach

Collaborateurs
Chouab Sahouan
Khalil Benrouyo

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2865 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
www.libe.ma/annonce
Youssef El Ghibi

Mouana El Youssefoui
Louisa Baghladi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dohman
Silvan Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Éditions Maghébines

Distribution
SAPRISB
Dossier de presse:
100/64

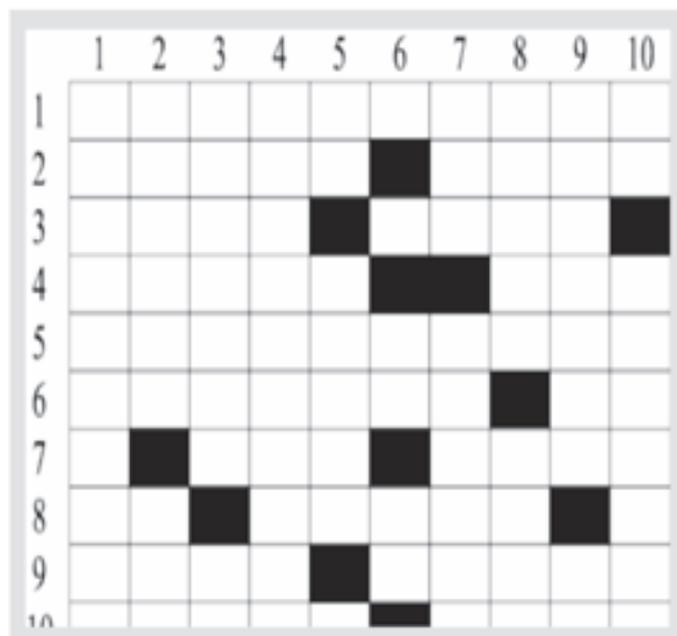
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Insignifiants
- 2- On clique dessus - Sport violent
- 3- Prépositions - Touche
- 4- Apprîtes - Plan d'eau
- 5- Circuit
- 6- Propriété de la matière - Tableau
- 7- Un allemand - Partes en éclats
- 8- Abréviation pieuse - Animaux
- 9- Héros suisse - Évalué
- 10- Coupée - Fiable

VERTICALEMENT

- 1- Rebelles
- 2- Prête un de ses organes - Déshydraté
- 3- Train-train - Longueur jeune
- 4- Apathique
- 5- Sélénium - Elle court Paris
- 6- Sur une borne - Se fait au labo
- 7- Géant de l'informatique - Ventilées
- 8- Visage Pile de chez nous - Né
- 9- Projet de praticien - Argon
- 10- Rôléchi - Bien faite

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

		2	3	6		7	4	
7				5				3
	1		7	4				8
		8			3		7	
	4	9		8		1	5	
	5		1			8		
9			3	1			8	
4			8					9
	7	1		2	9	3		

Difficile

						1	4	
	1	2			8			
7		4		6				2
						4		
	6		9	2	1		8	
		5						
8			1		9		5	
			7			6	2	
5	7							

Moyen

			3					2
	7			8		6	3	
3			5	2		7	1	
5			4					9
	9	8		1		6		
1			3					2
7	2	5	1					6
	4	1		6			5	
	5			7				

Expert

4	5	6	3					
6			5		1			
	3						4	
8						4	3	
		2	8					
2	9							7
1					3			
		8	4				6	
			9	5	4	2		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	4	1	5	9	8	7	6	3
5	6	9	3	7	4	8	2	1
8	7	3	2	1	6	4	9	5
3	1	8	9	4	7	6	5	2
4	2	5	8	6	3	9	1	7
6	9	7	1	5	2	3	4	8
7	5	4	6	3	1	2	8	9
1	8	6	7	2	9	5	3	4
9	3	2	4	8	5	1	7	6

Difficile

7	4	8	2	1	6	3	5	9
5	3	6	8	4	9	2	7	1
9	2	1	5	7	3	4	6	8
6	9	7	1	3	4	8	2	5
3	8	5	7	6	2	9	1	4
2	1	4	9	5	8	6	3	7
1	6	3	4	9	5	7	8	2
4	5	2	3	8	7	1	9	6
8	7	9	6	2	1	5	4	3

Moyen

7	6	1	4	8	2	9	5	3
3	4	2	1	9	5	6	7	8
5	8	9	3	6	7	1	2	4
9	1	4	6	7	8	2	3	5
8	2	7	5	3	1	4	9	6
6	3	5	2	4	9	7	8	1
2	5	8	7	1	6	3	4	9
4	7	6	9	5	3	8	1	2
1	9	3	8	2	4	5	6	7

Expert

6	2	4	7	1	3	5	9	8
9	5	3	4	2	8	6	1	7
8	7	1	6	5	9	2	4	3
7	6	2	8	4	1	3	5	9
1	9	8	3	6	5	4	7	2
4	3	5	2	9	7	1	8	6
5	8	7	1	3	2	9	6	4
2	1	6	9	8	4	7	3	5
3	4	9	5	7	6	8	2	1

Economie

Garantie et financement des entreprises

La production de Tamwilcom attendue à 36 MMDH en 2024

La production de la Société nationale de garantie et du financement de l'entreprise (SNGFE), qui porte le nom de marque "Tamwilcom", se situerait à 36 milliards de dirhams (MMDH) en 2024, ressort-il du rapport sur les établissements et entreprises publiques (EEP) accompagnant le projet de loi de Finances (PLF) de l'année prochaine.

Cette production devrait progresser à plus de 37,8 MMDH en 2025, indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Économie et des Finances. Et de rappeler que l'activité globale de la SNGFE a connu, en 2023, la mobilisation d'un volume de crédits de 54,14 MMDH pour un engagement de plus de 35,1 MMDH au titre de 86.790 opérations, en faveur des entreprises et des particuliers.

Au détail, les engagements au titre de l'activité "entreprises" ont atteint 32,8 MMDH, permettant la mobilisation d'un volume de crédits de 50,2 MMDH pour financer plus de 68.420 opérations, rappelle la MAP.

Pour sa part, le programme Intelaka, lancé en février 2020 suite aux Hautes Orientations Royales pour faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, auto-entrepreneurs et TPE (très petites entreprises), a permis l'octroi de plus de 2.670 crédits pour un volume de 1 MMDH en 2023.

L'activité de crédit par décaissement, visant à appuyer des programmes d'investissement pour l'économie verte et la rénovation hôtelière, a, quant à elle, enregistré un volume d'engagements de 254,6 MDH pour 10.043 opérations durant l'année écoulée. Le rapport fait également état de la garantie de 7 crédits pour près de 10 MMDH dans le cadre du programme de garantie en faveur des EEP (FGEEP).

Concernant le Fonds Innov Invest (FII), destiné à soutenir les projets innovants, il a réalisé 11 opérations d'investissement en 2023, totalisant près de 96 millions de dirhams (MDH).

En outre, ce fonds a consacré 242,5 MDH pour structurer trois fonds d'amorçage et de capital-risque, mobilisant près de 700 MDH. S'agissant de l'activité de garantie en faveur des particuliers, elle a profité à 17.983 bénéficiaires, avec des crédits mobilisés de plus de 3,3 MMDH et des engagements d'environ 2 MMDH. Les produits FOGARIM et FOGALOGÉ ont joué un rôle clé dans cette activité.

Parallèlement, le rapport précise que la fenêtre participative "DAAMA TAMWIL" a enregistré une croissance de 72% en 2023, avec des engagements de 340 MDH.

AMO-Tadamon

15,51 MMDH de cotisations des bénéficiaires versées par l'Etat à la CNSS



Les cotisations des bénéficiaires versées par l'État à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) au titre de l'"AMO-Tadamon" ont totalisé 15,51 milliards de dirhams (MMDH) durant la période de décembre 2022 à fin septembre 2024, ressort-il de la note de présentation du projet de loi de Finances (PLF) de l'année prochaine.

Selon cette note publiée sur le site du ministère de l'Économie et des Finances, ces cotisations ont été de 665 millions de dirhams (MDH) pour le mois de décembre 2022, 8,14 MMDH pour l'exercice 2023 et 6,7 MMDH au cours des trois premiers trimestres de l'année 2024.

De plus, et afin de réduire la part des dépenses de santé AMO (assurance maladie obligatoire) au profit de ces bénéficiaires, l'État prend en charge le ticket modérateur avec un budget annuel d'un milliard de dirhams et ce, pour les prestations dispensées dans les structures de soins publiques, ajoute la même source.

Parallèlement, la note rappelle que l'année 2023 a été marquée par la poursuite du parachèvement de l'arsenal juridique relatif à l'AMO, notamment avec l'adoption du décret d'application de la loi n°60-22 relative au régime de l'AMO-Achamil, qui constituait un préalable pour son entrée en vigueur.

Le 27ème décret d'application de la loi n°98-15 relative au régime "AMO-TNS" (travailleurs non-salariés) a été aussi adopté pour permettre l'adhésion de la catégorie "Préposés religieux chargés" audit régime.

En termes d'effectifs, en plus de 11,3 millions de bénéficiaires du régime "AMO-Tadamon" à fin août 2024, les régimes "AMO-TNS" et "AMO-Achamil" ont donné la possibilité, à près de 11 millions d'individus, d'adhérer à l'AMO.

D'après la même note, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs mesures visant à renforcer l'adhésion au régime "AMO-TNS" et à assurer la régularité dans le paiement des cotisations dues à la CNSS, qui sont des préalables pour bénéficier de l'effectivité du droit à la couverture médicale de base.

Il s'agit essentiellement de la priorisation du classement selon les régimes de l'auto-entrepreneur ou de la contribution professionnelle unique (CPU) pour tous les TNS exerçant une seule activité, classés simultanément au titre de la catégorie professionnelle liée à l'activité ou à la profession réelle exercée et également à l'un de ces deux régimes, ainsi que du paiement d'une seule cotisation pour les TNS, abstraction faite du nombre d'activités exercées.

Ces mesures portent aussi sur l'instauration de l'amnistie en vertu de la loi n°41-23, permettant d'annuler toutes les créances dues à la CNSS au titre du régime 'AMO-TNS', incluant cotisations, pénalités de retard et frais de poursuite, pour les immatriculés ayant au moins trois mois d'impayés pour la période antérieure au mois de décembre 2023.

En ce qui concerne le régime "AMO-Achamil", et afin de garantir la continuité des prestations pour les personnes qui étaient éligibles à l'"AMO-Tadamon" à fin novembre 2023 et ayant par la suite basculé vers le premier régime, le gouvernement a annulé, à travers la loi n°21-24 amendant la loi n°60-22, la période de stage de trois mois, tout en autorisant la CNSS à leur rembourser les frais engagés depuis le 1er janvier 2024 avec effet rétroactif.

La note fait également savoir que dans le but de renforcer la gouvernance des différents régimes de l'AMO conformément aux Hautes Orientations Royales et en application des dispositions de la loi-cadre n°09-21 relative à la protection sociale, les bases d'un modèle de gouvernance conciliant entre l'impératif de l'accessibilité à des prestations de qualité et la nécessité de la préservation de la pérennité financière de ces régimes sont en cours de préparation.

Al Omrane : Hausse prévisionnelle du résultat net consolidé à 254 MDH en 2025

Le résultat net consolidé du groupe Holding Al Omrane (HAO) devrait enregistrer une amélioration à 254 millions de dirhams (MDH) en 2025, selon le rapport sur les établissements et entreprises publics (EEP) accompagnant le projet de loi de Finances (PLF) de l'année prochaine.

Ce résultat devrait poursuivre sa progression pour s'établir à 318 MDH en 2026, avant de revenir à 290,1 MDH en 2027, précise la même source. Au titre des six premiers mois de l'Economie et des Finances.

S'agissant du chiffre d'affaires (CA), il se situerait à 5.246 MDH en 2025, à 5.427 MDH en 2026 et à 5.640 MDH en 2027, précise la même source. Au titre des six premiers mois de 2024, le CA a affiché une hausse de 24% à 2.171 MDH,

avec des prévisions de clôture de l'année estimées à 5.583 MDH (+31% comparativement à 2023).

Quant aux investissements, ils ont augmenté de 11% à 2.288 MDH à fin juin dernier, révèle le rapport, faisant savoir que pour 2024, le groupe HOA prévoit la mise en chantier de 16.679 unités de production nouvelle (+155% par rapport à 2023), l'achèvement de 28.908 unités de production nouvelle (+167%) et la mise en œuvre de 10.673 unités dans le cadre du nouveau dispositif d'aide au logement, dont 7.587 en partenariat avec le secteur privé et 3.086 en propre.

Le programme d'investissement est estimé à 6.433 MDH en 2025, à 6.510 MDH en 2026 et à 5.971 MDH en 2027.



Maroc Telecom améliore son chiffre d'affaires consolidé à fin septembre 2024

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Maroc Telecom s'est élevé à près de 27,46 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, en hausse de 0,7% sur un an.

La croissance des activités des filiales Moov Africa (+4%) compense le retrait du chiffre d'affaires au Maroc (-2,2%), explique le groupe dans un communiqué sur ses résultats consolidés au 30 septembre dernier.

Au Maroc, les activités du groupe ont généré, au cours des neuf premiers mois de 2024, un chiffre d'affaires de près de 14,42 MMDH, en baisse de 2,2%, en raison de la baisse du chiffre d'affaires Mobile (-6,1%), partiellement compensée par la hausse des activités de la Data Fixe (+10,5%), fait savoir la même source.

Concernant le chiffre d'affaires Mobile, il est en baisse de 6,1% par rapport à fin septembre 2023, pour atteindre 8,32 MMDH, rapporte la MAP.

Les activités Fixe et Internet génèrent un chiffre d'affaires de 7,4 milliards de dirhams, en hausse de 2,9% par rapport à 2023. La croissance de la Data Fixe (+10,5%) compense largement la baisse de la Voix.

Au volet international, le chiffre d'affaires des filiales Moov Africa enregistre une hausse de 4%

et s'établit à 13,91 MMDH grâce à la bonne dynamique de la Data Mobile (+15,7%), de l'Internet Fixe (+22,9%) et du Mobile Money (+6,5%).

Hors baisse des terminaisons d'appels, le chiffre d'affaires des filiales est en hausse de 4,5%.

Les réalisations du groupe Maroc Telecom au troisième trimestre de 2024 sont marquées par la dynamique positive des activités des filiales Moov Africa et par des efforts soutenus en matière d'optimisation des coûts, relève le communiqué.

Ainsi, malgré un environnement concurrentiel toujours intense, le groupe a pu maintenir la croissance de ses revenus et un haut niveau de profitabilité, souligne la même source, notant que la politique d'investissements significatifs du Groupe, combinée à l'adaptation des services proposés, favorise le développement de l'accès et des usages de l'Internet très haut débit. Elle prépare également l'arrivée de nouvelles générations technologiques, tant dans les pays de présence qu'au Maroc.

Le groupe compte près de 80 millions de clients à fin septembre 2024

Toujours selon la même source, le parc du groupe Maroc Telecom s'est établi à 79,7 millions de clients au terme des neuf premiers mois de 2024, en hausse de 6,1% par rapport à la même période un an auparavant.

Au Maroc, le parc Mobile compte près de 19,9 millions de clients et continue de profiter de la bonne dynamique du parc postpayé qui gagne 3,6%.

Pour ce qui est du parc Fixe, il s'est situé à près de 1,7 million de lignes à fin septembre 2024. L'essor du parc FTTH (+34%) compense en grande partie la baisse du parc ADSL.

A l'international, le parc Mobile a atteint 56.050.000 clients, répartis sur le Burkina Faso

(11.928.000), la Côte d'Ivoire (11.747.000), le Mali (8.393.000), le Tchad (6.710.000), le Bénin (6.135.000), le Niger (3.760.000), le Togo (2.952.000), la Mauritanie (2.503.000), le Gabon (1.649.000) et le Centrafrique (275.000).

Le parc Fixe, lui, s'est chiffré à 400.000 abonnés, répartis sur le Mali (253.000), le Burkina Faso (69.000), le Gabon (63.000) et la Mauritanie (15.000), tandis que le parc Haut débit fixe s'est situé à 255.000 clients.

Un RNPG de plus de 4,49 MMDH

Le résultat net ajusté part du groupe (RNPG) de Maroc Telecom ressort à plus de 4,49 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2024, en baisse de 2,3% par rapport à la même période un an auparavant.

Le résultat opérationnel (EBITA - earnings before interest, tax and amortization) ajusté a, quant à lui, atteint 8,92 MMDH, en baisse de 2,2%, indique le groupe dans un communiqué sur ses résultats au 30 septembre dernier. La marge d'EBITA ajusté s'est établie à 32,5%, précise la même source.

S'agissant du résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA - earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization) consolidé, il a atteint 14,22 MMDH, en légère baisse de 0,9%. La marge d'EBITDA ajustée reste au niveau élevé de 51,8%.

Concernant les investissements hors fréquences et licences, ils sont restés à un niveau soutenu représentant 19,1% du chiffre d'affaires.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés se sont établis à près de 7,76 MMDH, en hausse de 9,6% par rapport à la même période de 2023.

SRBM : Les ordres de paiement des participants directs en hausse de 20% en 2023

L'activité du Système des règlements bruts du Maroc (SRBM) a enregistré, en 2023, une augmentation de près de 20% du nombre d'ordres de paiement des participants directs, avec 328.698 opérations réalisées pour un montant de 6.322 milliards de dirhams (MMDH), selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution est la conséquence d'une augmentation à la fois des virements pour compte de la clientèle (22,7%) et des virements interbancaires (14,7%), explique BAM dans

son rapport annuel sur les infrastructures des marchés financiers et les moyens de paiement, leur surveillance et l'inclusion financière.

Au détail, les virements interbancaires représentent 33% en termes de volume des ordres de paiement des participants directs. Ils ont enregistré une hausse de 14,7% au terme de l'année 2023, passant de 95.031 ordres de paiement en 2022 à 109.031 en 2023, rapporte la MAP.

Leur montant représente 60% de la valeur globale des ordres de paiement et s'est établie

à 3.807 MMDH en 2023, contre 3.652 MMDH en 2022 enregistrant une augmentation de 4,2% par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les virements pour compte de la clientèle, ils ont enregistré une hausse de 22,7% au terme de l'année 2023, poursuivant leur progression par rapport aux années précédentes, passant de 179.008 ordres de paiement en 2022 à 219.667 en 2023. La valeur globale de ces ordres s'est établie à 2.515 MMDH en 2023, contre 2.289 MMDH en

2022, marquant une hausse de 9,9%.

Le SRBM permet également d'assurer quotidiennement le règlement des opérations et des soldes nets issus de la compensation multilatérale de l'ensemble des systèmes exogènes.

Au terme de l'année 2023, le volume total des règlements des opérations et des soldes nets issus de la compensation multilatérale de l'ensemble des systèmes exogènes a connu une hausse de 16%, s'établissant à 18.160 MMDH, contre 15.650 MMDH en 2022.

Younes Bouab : *Essor remarquable des productions marocaines à l'international*

Les productions cinématographiques marocaines connaissent un essor remarquable et s'exportent de plus en plus à l'échelle internationale, témoignant d'un intérêt croissant pour le 7ème art national, a souligné l'acteur, réalisateur et scénariste marocain, Younes Bouab.

Dans une interview accordée à la MAP en marge de la participation de son film "Le frère" à la compétition officielle des courts métrages de fiction et de documentaire du 24ème Festival national du film (FNF) de Tanger, Younes Bouab a expliqué que cette dynamique se traduit par la participation de films marocains à des festivals de renom, tels que le Festival de Cannes et le Festival international du film de Berlin, où ils se distinguent par leur qualité artistique.

"Ce succès sur la scène internationale contribue à la notoriété du cinéma marocain, tout en ouvrant de nouveaux horizons à une distribution plus large dans les circuits étrangers", a-t-il noté, appelant, dans ce sens, l'ensemble des parties prenantes du secteur à accompagner cette tendance, notamment en créant des infrastructures adéquates et en mettant en place des circuits de financement plus accessibles.

"Les partenariats avec des producteurs et des distributeurs internationaux peuvent également jouer un rôle important dans la promotion des films marocains à l'étranger", a-t-il estimé.

M. Bouab a, en outre, relevé qu'un vent nouveau souffle sur le paysage cinématographique marocain, avec l'émergence d'une dizaine de jeunes réalisateurs qui commencent à se distinguer par leur professionnalisme en matière de coproduction, notant que ces cinéastes parviennent à lever des fonds plus conséquents et à gagner en visibilité aux niveaux national et international.

En ce qui concerne sa participation à la 24ème édition du FNF, il a souligné que son court mé-



trage "Le frère", réalisé en autoproduction, incarne une démarche artistique inspirée par le mouvement cinématographique Dogme95, privilégiant un éclairage naturel et une approche documentaire.

"J'ai opté pour une caméra à l'épaule, avec une équipe réduite. Mon intention était de créer une narration simple, centrée sur une histoire de vengeance, afin d'impliquer le public dans une expérience émotionnelle authentique", a expliqué ce grand cinéphile.

Revenant sur cette première expérience en tant que réalisateur, il a expliqué que ce désir de revenir progressivement à l'écriture et de développer des projets de courts et longs métrages s'est manifesté

naturellement, faisant part de sa détermination à poursuivre cette aventure et à approfondir ses explorations cinématographiques.

Dans "Le frère", Younes Bouab raconte, en 15 minutes, l'histoire d'un frère qui revient dans sa ville pour accomplir une vengeance, après l'insistance de sa sœur.

Avec une sélection variée et riche de films marocains, le Festival national du film de Tanger, placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, met en avant des œuvres contemporaines, mais aussi des créations novatrices qui illustrent la diversité du septième art.

Par Kawtar Tijari (MAP)

Appel à un écosystème financier plus favorable à la créativité et l'innovation

Les participants à une table ronde organisée, jeudi, dans le cadre du 24ème Festival national du film (FNF) de Tanger, ont appelé au renforce-

ment des financements alloués au secteur cinématographique au Maroc.

Les intervenants à cette rencontre, organisée sous le thème "Financement de

l'industrie cinématographique au Maroc : acteurs, dispositifs et perspectives d'avenir", ont souligné la nécessité de mettre en place des mécanismes financiers plus adaptés pour stimuler la créativité et l'innovation. Dans ce sens, ils ont mis en avant le rôle des institutions financières dans le développement de produits financiers spécifiquement conçus pour répondre aux besoins des producteurs, des réalisateurs et des autres acteurs de la chaîne de valeur et partant assurer la pérennité des projets et favoriser l'émergence de talents.

Les participants ont, en outre, relevé que les financements publics, notamment les subventions allouées par le Centre cinématographique marocain (CCM) jouent un rôle clé dans la promotion des films marocains et la rénovation des infrastructures cinématographiques.

Par ailleurs, ils ont insisté sur l'importance de renforcer les partenariats entre les

secteurs public et privé pour créer un écosystème favorable au développement du cinéma marocain. Des collaborations plus étroites permettraient de mobiliser des ressources supplémentaires, de faciliter l'accès aux financements et de créer un cadre propice à l'émergence de projets innovants, contribuant ainsi à l'essor d'une industrie cinématographique dynamique et résiliente au Maroc.

Les professionnels du cinéma marocain ont exprimé leur détermination à faire du cinéma national un moteur de développement économique et culturel. Pour y parvenir, ils estiment qu'un soutien financier plus important et mieux ciblé est indispensable. Pour eux, une information claire et accessible sur les différentes options de soutien financier, qu'il s'agisse de subventions, de prêts ou de partenariats, pourrait non seulement faciliter l'accès aux fonds, mais également encourager les créateurs à innover et à réaliser des projets ambitieux.



Participation du Maroc au Festival du film européen de Lilongwe

Le Maroc participe avec deux films à la sixième édition du Festival du film Européen de Lilongwe, qui se tient du 24 octobre au 2 novembre dans la capitale du Malawi, apprend-on auprès de l'ambassade du Royaume dans ce pays d'Afrique australe. Outre les films européens, l'ambassade du Maroc au Malawi participe, pour la première fois, à ce festival avec la projection de deux films marocains : Le long métrage «Un été à Bejaâd» du réalisateur marocain Omar Moul Douira, et «Les damnés ne pleurent pas» du réalisateur maroco-britannique Faïçal Boulifa. Le premier film a été projeté jeudi, jour d'ouverture du festival, à la Résidence de l'Union européenne, tandis que le deuxième film a été projeté dans la salle de cinéma du Cross Road Hotel.

Ont pris part à ces deux projections, des membres du gouvernement malawien, dirigés par le ministre des Gouvernements locaux, de la Culture et de l'Unité nationale, aux côtés de membres du corps diplomatique, d'intellectuels, d'artistes, de professionnels des médias et d'autres invités.

La participation du Maroc au Festival du film européen de Lilongwe ambitionne de faire connaître le cinéma marocain et son développement, ainsi que son rôle effectif dans le développement social, intellectuel, culturel et même économique de la société marocaine. Cette participation vise également le développement de l'industrie cinématographique marocaine et son attrait



pour le cinéma international, en termes de production de films internationaux qui ont connu un grand succès ces dernières années.

Lors de la cérémonie d'ouverture du festival, le chargé d'affaires à l'ambassade du Royaume du Maroc, Abdelkader Naji, a donné un aperçu sur l'histoire du cinéma marocain et le développement qualitatif qu'a connu l'industrie cinématographique au Maroc ces dernières années.

Le diplomate a, ainsi, mis en exergue le rayonnement continu du cinéma marocain aux niveaux national et international, à la faveur de la forte participation de films maro-

cains dans des festivals internationaux et de l'organisation par le Royaume d'événements cinématographiques majeurs, tels que le Festival international du film de Marrakech.

«Cette participation est de nature à promouvoir les relations de partenariat stratégique qu'entretient le Maroc avec l'Europe dans les domaines économique, culturel et sécuritaire», a-t-il soutenu. Au programme de cette nouvelle édition du Festival du film européen, initiée par la délégation de l'Union européenne au Malawi, figurent des longs métrages provenant de cinéastes européens, africains et malawites.

Bouillon

de culture

Contes

L'Institut Cervantès de Tanger organise, le 11 novembre, une séance de contes destinée aux enfants de 4 à 9 ans.

Cet atelier, qui sera encadré par l'enseignante Gabriela Carreno, sera marqué par la lecture du conte "Con los brazos abiertos" (A bras ouverts) de Maria Giron. Les enfants seront invités à découvrir une école dans laquelle des élèves d'origines différentes partagent bien plus que des jeux, et où la poésie se joint aux illustrations pour créer un beau livre qui va au-delà de la lecture, indique l'Institut.

Concert

Le Centre culturel de Tétouan abritera, le 8 novembre, un concert de flamenco, qui sera donné par la chanteuse Hope Leon, qui sera accompagnée du danseur David Morales Ramirez, et du guitariste de flamenco Salvador Andrades.

"Ce concert nous emmène dans un voyage qui explore le lien entre les cultures et les générations. À chaque pas et rythme, nous évoquons le riche patrimoine du flamenco, son évolution et son esprit indomptable", indique l'Institut Cervantès de Tétouan.

L'Institut Cervantès de Tétouan, en partenariat avec la Fondation Premio Convivencia, consacre le mois de novembre au flamenco.

Marrakech célèbre l'art photographique dans sa diversité

La 4ème édition des Rencontres de la photographie de Marrakech, dont le coup d'envoi officiel a été donné mercredi soir, au Complexe administratif et culturel Mohammed VI relevant du ministère des Habous et des Affaires islamiques, célèbre l'art photographique dans toute sa diversité. Rendez-vous incontournable des professionnels et des amoureux de la photographie d'ici et d'ailleurs, cette 4ème édition rend hommage à la Chine comme invitée d'honneur et réunit des photographes venus des quatre coins du monde.

Cette édition, organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) et la commune de Marrakech, est placée sous le signe de l'ouverture à de nouveaux horizons et promet d'être riche en découvertes, échanges et débats, avec un accent particulier

sur la jeunesse et la créativité.

S'exprimant à cette occasion, Abdellah Oustad, fondateur et directeur des Rencontres de la photographie de Marrakech, a indiqué que la tenue de cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration de "Marrakech, capitale culturelle du monde islamique pour l'année 2024", précisant que cette manifestation culturelle s'impose de plus en plus comme une rencontre d'envergure internationale qui connaît la participation de photographes et d'artistes venus du Canada, de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique.

Cette édition est marquée par une programmation riche avec des expositions organisées dans plusieurs lieux de la cité ocre, en plus de projections, d'ateliers, de conférences-débats, de lectures de portfolio et de nombreux moments d'échange avec des experts nationaux et internationaux, a-t-il ajouté dans une déclaration à la MAP.

Dans le même sillage, M. Hicham Abkari, directeur des arts au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Culture-, a indiqué, dans une déclaration similaire, que "les Rencontres de la photographie de Marrakech, organisées sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, présentent des photographies et des tableaux retraçant la diversité d'approches et de visions à travers l'art photographique".

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, soutient cet événement, ainsi que toute initiative visant à faire la lumière sur le patrimoine et la richesse du Maroc, a-t-il fait noter, relevant que ces rencontres ouvrent de nouvelles perspectives en matière de coopération internationale dans le domaine culturel. De son côté, Qi Hao, président de l'Association de photographes de la ville chinoise de Ningbo, s'est dit très heureux

de participer à cet événement international visant à faire connaître la vie quotidienne et les secrets de Ningbo à travers une série de photos.

"Notre participation à ces rencontres est très importante pour mieux nous faire connaître et développer nos relations culturelles", a-t-il soutenu. Lancé en 2016 par l'Association Voix plurielles, en partenariat avec Cultures Nomades Production (France), le Conseil régional du tourisme (CRT), ainsi que de nombreux acteurs culturels et économiques de Marrakech, cet événement est rapidement devenu l'un des rendez-vous incontournables de la photographie contemporaine.

En quelques années, les Rencontres de la photographie de Marrakech ont su s'imposer au niveau international, rivalisant avec des événements de référence comme les Rencontres de la photographie d'Arles, tout en conservant une identité marocaine

unique. Aujourd'hui, les Rencontres de Marrakech attirent l'attention d'un large public, mais aussi des artistes et des professionnels du monde entier, devenant une plateforme d'échange et de création majeure sur la scène artistique internationale.

Pour cette 4ème édition, Marrakech se mobilise pleinement et de nombreux espaces emblématiques de la ville accueilleront les expositions et manifestations s'inscrivant dans le cadre de cet événement.

Cette année, une place spéciale sera accordée aux femmes photographes, avec deux moments forts : des Cartes blanches dédiées aux femmes afghanes et à la diaspora africaine, mettant en avant leur résilience et leurs espoirs, ainsi que l'exposition "Regard de femmes" qui présentera le travail de trois photographes de renommée internationale, à savoir Angèle Etoundi Essamba, Cynthia Benjamin, Copper et Mina Kawachy.

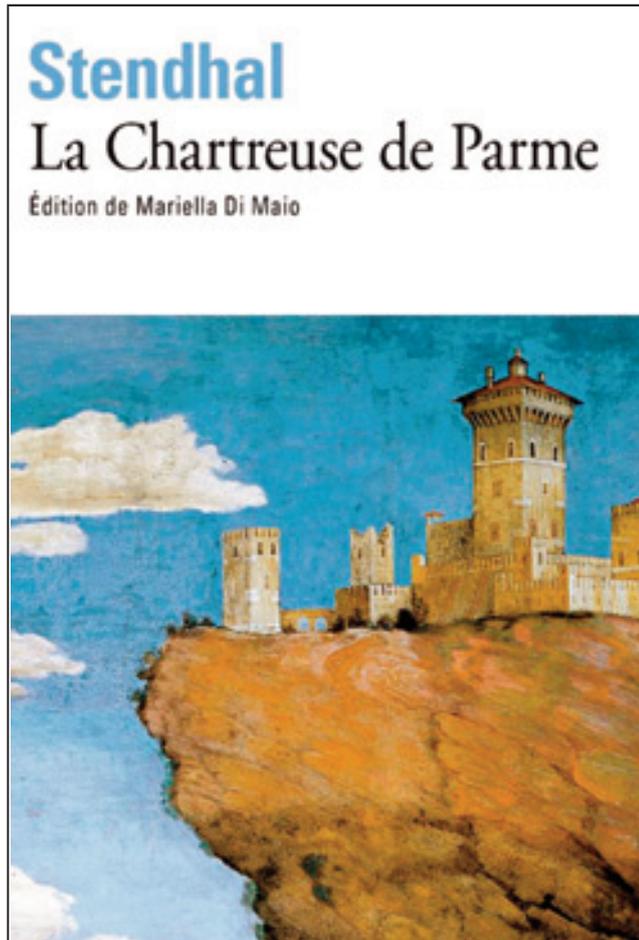
Il exérait le comte Pietranera, son beau-frère, lequel, n'ayant pas cinquante louis de rente, osait être assez content, s'avisait de se montrer fidèle à ce qu'il avait aimé toute sa vie, et avait l'insolence de prôner cet esprit de justice sans acception de personnes, que le marquis appelait un jacobinisme infâme. Le comte avait refusé de prendre du service en Autriche ; on fit valoir ce refus, et, quelques mois après la mort de Prina, les mêmes personnages qui avaient payé les assassins obtinrent que le général Pietranera serait jeté en prison. Sur quoi la comtesse, sa femme, prit un passe-port et demanda des chevaux de poste pour aller à Vienne dire la vérité à l'empereur. Les assassins de Prina eurent peur, et l'un d'eux, cousin de madame Pietranera, vint lui apporter à minuit, une heure avant son départ pour Vienne, l'ordre de mettre en liberté son mari. Le lendemain, le général autrichien fit appeler le comte Pietranera, le reçut avec toute la distinction possible, et l'assura que sa pension de retraite ne tarderait pas à être liquidée sur le pied le plus avantageux. Le brave général Bubna, homme d'esprit et de cœur, avait l'air tout honteux de l'assassinat de Prina et de la prison du comte.

Après cette bourrasque, conjurée par le caractère ferme de la comtesse, les deux époux vécurent, tant bien que mal, avec la pension de retraite, qui, grâce à la recommandation du général Bubna, ne se fit pas attendre.

Par bonheur, il se trouva que, depuis cinq ou six ans, la comtesse avait beaucoup d'amitié pour un jeune homme fort riche, lequel était aussi ami intime du comte, et ne manquait pas de mettre à leur disposition le plus bel attelage de chevaux anglais qui fût alors à Milan, sa loge au théâtre de la Scala, et son château à la campagne. Mais le comte avait la conscience de sa bravoure, son âme était généreuse, il s'emportait facilement, et alors se permettait d'étranges propos. Un jour qu'il était à la chasse avec des jeunes gens, l'un d'eux, qui avait servi sous d'autres drapeaux que lui, se mit à faire des plaisanteries sur la bravoure des soldats de la république cisalpine ; le comte lui donna un soufflet, l'on se battit aussitôt, et le comte, qui était seul de son bord, au milieu de tous ces jeunes gens, fut tué. On parla beaucoup de cette espèce de duel, et les personnes qui s'y étaient trouvées prirent le parti d'aller voyager en Suisse.

Ce courage ridicule qu'on appelle résignation, le courage d'un sot qui se laisse pendre sans mot dire, n'était point à l'usage de la comtesse. Furieuse de la mort de son mari, elle aurait voulu que Limercati, ce jeune homme riche, son ami intime, prit aussi la fantaisie de voyager en Suisse, et de donner un coup de carabine ou un soufflet au meurtrier du comte Pietranera.

Limercati trouva ce projet d'un ri-



dicule achevé, et la comtesse s'aperçut que chez elle le mépris avait tué l'amour. Elle redoubla d'attention pour Limercati ; elle voulait réveiller son amour, et ensuite le planter là et le mettre au désespoir. Pour rendre ce plan de vengeance intelligible en France, je dirai qu'à Milan, pays fort éloigné du nôtre, on est encore au désespoir par amour. La comtesse, qui, dans ses habits de deuil, éclipait de bien loin toutes ses rivales, fit des coquetteries aux jeunes gens qui tenaient le haut du pavé, et l'un d'eux, le comte N... qui, de tout temps, avait dit qu'il trouvait le mérite de Limercati un peu lourd, un peu empesé pour une femme d'autant d'esprit, devint amoureux fou de la comtesse. Elle écrivit à Limercati :

« Voulez-vous agir une fois en homme d'esprit ? Figurez-vous que vous ne m'avez jamais connue. » Je suis, avec un peu de mépris peut-être, votre très-humble servante, « Gina Pietranera ».

A la lecture de ce billet, Limercati partit pour un de ses châteaux son amour s'exalta, il devint fou, et parla de se brûler la cervelle, chose inusitée dans les pays à enfer. Dès le lendemain de son arrivée à la campagne, il avait écrit à la comtesse pour lui offrir sa main et ses deux cent mille livres de rente. Elle lui renvoya sa lettre non décachetée par le groom du comte N... Sur quoi Limercati a passé trois ans dans ses terres, revenant tous les deux mois à Milan, mais sans avoir ja-

mais le courage d'y rester, et ennuyant tous ses amis de son amour passionné pour la comtesse, et du récit circonstancié des bontés que jadis elle avait pour lui. Dans les commencements, il ajoutait qu'avec le comte N... elle se perdait, et qu'une telle liaison la déshonorait.

Le fait est que la comtesse n'avait aucune sorte d'amour pour le comte N... et c'est ce qu'elle lui déclara quand elle fut tout à fait sûre du désespoir de Limercati. Le comte, qui avait de l'usage, la pria de ne point divulguer la triste vérité dont elle lui faisait confidence :

— Si vous avez l'extrême indulgence, ajouta-t-il, de continuer à me recevoir avec toutes les distinctions extérieures accordées à l'amant régissant, je trouverai peut-être une place convenable.

Après cette déclaration héroïque la comtesse ne voulut plus des chevaux ni de la loge du comte N... Mais depuis quinze ans elle était accoutumée à la vie la plus élégante ; elle eut à résoudre ce problème difficile ou pour mieux dire impossible : vivre à Milan avec une pension de quinze cents francs. Elle quitta son palais, loua deux chambres à un cinquième étage, renvoya tous ses gens et jusqu'à sa femme de chambre remplacée par une pauvre vieille faisant des ménages. Ce sacrifice était dans le fait moins héroïque et moins pénible qu'il ne nous semble ; à Milan la pauvreté n'est pas un ridicule, et partant ne se

montre pas aux âmes effrayées comme le pire des maux. Après quelques mois de cette pauvreté noble, assiégée par les lettres continuelles de Limercati, et même du comte N... qui lui aussi voulait épouser, il arriva que le marquis del Dongo, ordinairement d'une avarice exécutable, vint à penser que ses ennemis pourraient bien triompher de la misère de sa sœur. Quoi ! une del Dongo être réduite à vivre avec la pension que la cour de Vienne, dont il avait tant à se plaindre, accorde aux veuves de ses généraux !

Il lui écrivit qu'un appartement et un traitement dignes de sa sœur l'attendaient au château de Grianta. L'âme mobile de la comtesse embrassa avec enthousiasme l'idée de ce nouveau genre de vie ; il y avait vingt ans qu'elle n'avait habité ce château vénérable s'élevant majestueusement au milieu des vieux châtaigniers plantés du temps des Sforce. Là, se disait-elle, je trouverai le repos, et, à mon âge, n'est-ce pas le bonheur ? (Comme elle avait trente et un ans elle se croyait arrivée au moment de la retraite.) Sur ce lac sublime où je suis née, m'attend enfin une vie heureuse et paisible.

Je ne sais si elle se trompait, mais ce qu'il y a de sûr c'est que cette âme passionnée, qui venait de refuser si lestement l'offre de deux immenses fortunes, apporta au bonheur au château de Grianta. Ses deux nièces étaient folles de joie.

— Tu m'as rendu les beaux jours de la jeunesse, lui disait la marquise en l'embrassant ; la veille de ton arrivée, j'avais cent ans. La comtesse se mit à revoir, avec Fabrice, tous ces lieux enchanteurs voisins de Grianta, et si célébrés par les voyageurs : la villa Melzi de l'autre côté du lac, vis-à-vis le château, et qui lui sert de point de vue au-dessus le bois sacré des Sfondrala, et le hardi promontoire qui sépare les deux branches du lac, celle de Côme, si voluptueuse, et celle qui court vers Lecco, pleine de sévérité : aspects sublimes et gracieux, que le site le plus renommé du monde, la baie de Naples, égale, mais ne surpasse point. C'était avec ravissement que la comtesse retrouvait les souvenirs de sa première jeunesse et les comparait à ses sensations actuelles. Le lac de Côme, se disait-elle, n'est point environné, comme le lac de Genève, de grandes pièces de terre bien closes et cultivées selon les meilleures méthodes, choses qui rappellent l'argent et la spéculation. Ici de tous côtés je vois des collines d'inégales hauteurs couvertes de bouquets d'arbres plantés par le hasard, et que la main de l'homme n'a point encore gâtés et forcés à rendre du revenu. Au milieu de ces collines aux formes admirables et se précipitant vers le lac par des pentes si singulières, je puis garder toutes les illusions des descriptions du Tasse et de l'Arioste.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT

N° 20/2024 /C.AZ
Le Lundi 25 Novembre
2024 à 10 heure, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions de la commune
d'Azilal à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :

- Achèvement construction
de la fourrière communale
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de chef de la division tech-
nique de la commune
d'Azilal, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
[http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma](http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire
est fixé à un montant de
10.000,00 dhs (Dix mille
dirhams)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
le montant de 550 620,00dhs
(Cinq cent cinquante mille
six cent vingt dirhams, 00
centimes).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 02-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-

poser leur dossier sous for-
mat électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse [www.marchés-pub-
lics.gov.ma](http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma) et
ce avant la date d'ouverture
des plis ;

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 2 du règlement
de consultation.

N° 7728/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS DE LA CONSULTA-
TION ARCHITECTURALE

N° 21/2024 /C.AZ
Le Mardi 26 Novembre
2024 à 10 heure, il sera pro-
cédé, dans la salle des réu-
nions de la commune
d'Azilal à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :

- L'étude architecturale, la
conception et suivi des tra-
vaux de construction d'une
unité hôtelière à la commu-
ne d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de chef de la division tech-
nique de la commune
d'Azilal, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
[http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma](http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à

la somme de 4 000 000
,00dhs (Quatre millions di-
rhams, 00 centimes).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 02-22-431
relatif aux marchés publics.
Conformément aux dispo-
sitions de l'article 105 du
décret n° 2-22-431 précité,
les plis sont, au choix des
architectes :

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec
accusé de réception au bureau
précité ;

- Soit les envoyer par voie
électronique dans le portail
des marchés publics ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau du maître d'ouvrage
indiqué dans l'avis de la
consultation architecturale ;

=> Soit les remettre au
Président de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ou-
verture des plis ;

Une visite des lieux est pré-
vue le Mardi 19 Novembre
2024 à 11h00, Départ à par-
tir du siège de la commune
d'Azilal Tél : 06 61 24 59 33.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 2 du règlement
de consultation.

N° 7729/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPE-

MENT, DU TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
ACSS/22/2024

Le Jeudi 07 novembre 2024
à 10 heures et 00 min, il sera
procédé dans les bureaux
du Service de l'Équipement
du Transport et de la Logis-
tique de Sidi Slimane, Ave-
nue Al Amn Sidi Slimane, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres Simplifié
sur offres de prix, pour :
Achat de l'habillement pour
le personnel du Service de
l'Équipement du Transport

et de la Logistique de Sidi
Slimane

Plan de campagne 2024.
Le dossier d'appel d'offres
peut être téléchargé à partir
du portail des marchés pub-
lics : [www.marchés-pub-
lics.gov.ma](http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
1 000,00 dhs = Mille Di-
rhams .

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de 51 480,00dhs
(Cinquante et Un Mille
Quatre Cent Quatre Vingt
Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés public-
s accessible à l'adresse [www.marchés-pub-
lics.gov.ma](http://www.marchés-pub-
lics.gov.ma).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 5 du règlement
de consultation.

N° 7730/PA

إعلان عن طلب عروض مفتوح مبسط
رقم : 2024/01

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الأمم الأمازيغية
دائرة آيزو
قيادة أيت اعصاب
جماعة مولاي عيسى بن إدريس

في يوم الاثنين 2024/11/11 على الساعة العاشرة صباحا سيتم في مكتب السيد رئيس
جماعة مولاي عيسى بن إدريس فتح الأقرعة المتعلقة بطلب العروض المفتوح المبسط بعروض الأمان
لأجل :

كراء مرافق السوق الأسبوعي أربعاء مولاي عيسى بن إدريس برسم سنة 2025
سيبتدر من 2025/01/01 إلى غاية 2025/12/31.

يمكن سحب ملف طلب العروض بمكتب رئيس جماعة مولاي عيسى بن إدريس ويمكن
تتبع تحميله إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية www.marchéspublics.gov.ma

حدد مبلغ الضمان المؤقت في: مائة ألف درهم (100.000 درهم)
كثافة تقدير إيجار مرافق السوق الأسبوعي أربعاء مولاي عيسى بن إدريس محددة في
خمسمائة وعشرون ألف درهم (510.000 درهم)

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم وإيداع ملفات المتنافسين مطابقا لمقتضيات المواد
من 30 إلى 34 من المرسوم رقم 2 22 431 الصادر في 15 من شعبان 1444 الموافق 08 مارس
2023 المتعلق بالصفقات العمومية.

ويجب على المتنافسين:
إيداع أقرعهم إلكترونيا وفق الشروط المنصوص عليها في قرار توزير الاقتصاد والمالية رقم
1982.21 الصادر في 9 جمادى الأولى 1443 (14 سبتمبر 2021) المتعلق بتجريد مساطر الصفقات
العمومية والتمثيلات المالية من الصفة المدنية.

إن الوثائق العيانية الواجب الإيلاء بها هي تلك المنصوص عليها في الفصل 4 من نظام
الإستشارة.

N° 7731/PA

إعلان عن طلب عروض مفتوح مبسط
رقم : 2024/02

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الأمم الأمازيغية
دائرة آيزو
قيادة أيت اعصاب
جماعة مولاي عيسى بن إدريس

في يوم الاثنين 2024/11/11 على الساعة الحادية عشر قبل الزوال سيتم في مكتب السيد
رئيس جماعة مولاي عيسى بن إدريس فتح الأقرعة المتعلقة بطلب العروض المفتوح المبسط بعروض
الأمان لأجل :

كراء مرافق مجزرة السوق الأسبوعي أربعاء مولاي عيسى بن إدريس برسم سنة
2025 الذي سيبتدر من 2025/01/01 إلى غاية 2025/12/31.

يمكن سحب ملف طلب العروض بمكتب رئيس جماعة مولاي عيسى بن إدريس ويمكن
تتبع تحميله إلكترونيا من بوابة الصفقات العمومية www.marchéspublics.gov.ma

حدد مبلغ الضمان المؤقت في: ثلاثون ألف درهم (30.000 درهم)
كثافة تقدير إيجار مرافق مجزرة السوق الأسبوعي أربعاء مولاي عيسى بن إدريس
محددة في مائة ألف درهم (100.000 درهم)

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم وإيداع ملفات المتنافسين مطابقا لمقتضيات المواد
من 30 إلى 34 من المرسوم رقم 2 22 431 الصادر في 15 من شعبان 1444 الموافق 08 مارس
2023 المتعلق بالصفقات العمومية.

ويجب على المتنافسين:
• إيداع أقرعهم إلكترونيا وفق الشروط المنصوص عليها في قرار توزير الاقتصاد والمالية رقم
1982.21 الصادر في 9 جمادى الأولى 1443 (14 سبتمبر 2021) المتعلق بتجريد مساطر
الصفقات العمومية والتمثيلات المالية من الصفة المدنية.

إن الوثائق العيانية الواجب الإيلاء بها هي تلك المنصوص عليها في الفصل 4 من نظام
الإستشارة.

N° 7732/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur, de la Culture
et de la Communication

الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية والثقافة
والسياحة

المعهد العالي للمهن
البيئية والمهنية
Haut Institut des Métiers
Écologiques et Professionnels



ISMAC

المملكة المغربية
وزارة الداخلية والثقافة
والسياحة

المعهد العالي للمهن
البيئية والمهنية
Haut Institut des Métiers
Écologiques et Professionnels

APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ
N°09/ISMAC/2024

Le 08 Novembre 2024 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur
des Métiers de l'Audiotvisuels et du Cinéma (ISMAC), sis à Madinat Al Ifrane - Avenue Allal
El Fassi - Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié n°09/ISMAC/2024 qui
a pour objet :

« Acquisition de matériels informatiques pour l'Institut Supérieur des Métiers de
l'Audiotvisuels et du Cinéma ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible
à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : cinq cent vingt-huit mille
dirhams toutes taxes comprises (528.000 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : dix mille dirhams toutes taxes comprises (10.000 DH
TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes
aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés
publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du
service des affaires financières sis à Madinat Al Ifrane - Avenue Allal El Fassi - Rabat au plus
tard le 07 Novembre 2024 à 14h 00 min, ou remis séance tenante au président de la commission
d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 12 du règlement de
consultation.

N° 7733/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE OULED
BERHIL
COMMUNE LAMHARA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 04/2024

Le 20/11/2024 à 12Heures, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune LAMHARA cercle ouled berhil province de Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour objet :
ETUDES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES, D'AMENAGEMENT DU SIEGE DE LA COMMUNE ET DU CENTRE LOULIJA, DU PARK COMMUNAL ET DES CLOTURES DES CIMETIERES ET ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CT LAMHARA - PROVINCE DE TAROUDANT
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 480 000,00 DHS TTC (Quatre Cent Quarante Mille Dhs)
Le cautionnement provisoire est fixé à Neuf Mille dirhams (9 000,00 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du Règlement de Consultation.

N° 7734/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur

Région Marrakech -Safi
Province Rhamna
Conseil Provincial Rhamna
Avis d'appel d'offres ouvert
n°13/2024/BP*

Le 21/11/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du conseil provincial Rhamna (salle de réunion), sis à Conseil Provincial Rhamna, Siège Province Rhamna, Quartier HASSAN II, Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, n°13/2024/BP* du 21/11/2024, Pour :

ACHAT, LIVRAISON ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DESTINEES AUX COMMUNES DE LA PROVINCE DE RHAMNA
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la

somme de : Un million huit cent quarante-huit mille dirhams et zéro cts (1 848 000,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams Et zéro centime (30 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijr 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 05 du règlement de Consultation.

N° 7735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 62/2024
Le 22 Novembre 2024 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUDANT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à, l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 62/2024 du 22 Novembre 2024 à 11h pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'Élagage et de renforcement de la RP1733 du PK 0+000 au PK10+000 sur une longueur de 10km, Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 584.316,00 dhs (Cinq Cent Quarante Mille Trois Cent Seize dirhams , 00 Cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7736/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE FIGIG
CERCLE DE FIGIG
CAIDAT DE MAATARKA
COMMUNE DE MAATARKA

AVIS DE CONCOURS N° 1/2024

Le président de la commune de Maatarka annonce qu'un concours d'aptitude professionnelle pour accéder au grade : Technicien 2eme grade aura lieu jeudi 26/12/2024 ; au siège de la commune de Maatarka (salle de réunion); ce concours est ouvert devant les fonctionnaires de la Commune ayant des grades de : Technicien 2eme grade titulaire tout en disposant de 6 ans d'ancienneté audit grades jusqu'au 25/12/2024 ; le nombre de poste à pourvoir est un seul poste. Les fonctionnaires de la commune ayant les conditions requises précités sont appelé à déposer leurs demandes de candidature au nom de Mr : Le président de la Commune de Maatarka auprès du bureau d'ordre avant le 15/11/2024 à 15 heures dernier délai d'acceptation des demandes.

N° 7740/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE EL KOUDIA EL BEIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°04/2024

Le 25 NOVEMBRE 2024 à 10 Heures du Matin , il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune EL KOUDIA EL BEIDA province de taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 04/2024 pour objet :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BASSINS D'ACCUMULATION D'UNE CAPACITE DE 500 M3 AUX DEUX DOUARS A LA CT EL KOUDIA EL BEIDA- PROVINCE DE TAROUDANT -

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 870 000,00 DHS TTC (Huit cent soixante-dix mille dirhams) Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à dix-sept mille dirhams (17 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 7739/PA

Ministère de l'intérieur
Province de Safi
Cercle d'Abdo
Caidat El Gouraani
Commune El Gouraani

Avis d'Examen d'aptitude professionnelle
Au titre de l'année : 2024

La commune d'El Gouraani, Province de Safi organise un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 selon le tableau ci-dessous :

Année	Grade en compétition	Conditions statutaires exigées	Date et lieu des examens	Heure	Nombre de postes	Dernier délai de dépôt des candidatures
2024	Adjoint Administratif Principal	4 ans de service effectif au grade Adjoint Administratif 1 ^{er} grade	28 Novembre 2024 à la salle des réunions de la commune	10 : 00 h	01	24 Novembre 2024
	Adjoint Technique 1 ^{er} grade	4 ans de service effectif au grade Adjoint Technique 1 ^{er} grade	28 Novembre 2024 à la salle des réunions de la commune	10 : 00 h	01	24 Novembre 2024

N° 7737/PA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE RHAMNA
CERCLE DES RHAMNA
CAIDAT DE BOUCHANE
CT BOUCHANE

Avis d'appel d'offres ouvert
(Sur offres de prix)
Séance Publique

Le 20/11/2024, il sera procédé au bureau de Mr. Le président de la CT Bouchane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant l'affermage du souk hebdomadaire de la CT Bouchane, et l'abattoir CT Bouchane au titre de l'année 2025 à partir du 01/01/2025 au 31/12/2025 comme suit :

APPEL D'OFFRES N°	OBJET A.O.O	CAUTION PROVISOIRE (DHS)	PRIX ESTIMATIF POUR L'EXPLOITATION(DH) PAR ANNEE	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
02/2024	AFFERMAGE SOUK HEBDOMADAIRE DE LA COMMUNE: - SOUK A BESTIAUX - VENTE BOIS - STATIONNEMENT ET ENTRÉE AU SOUK - PRODUIT DU POUIS PUBLIC - FOUNDOUK	100.000,00	1.400.000,00	20/11/2024 A 10 HEURE MATIN
03/2024	AFFERMAGE ABATTOIR DE LA COMMUNE	70.000,00	120.000,00	20/11/2024 A 12 HEURE

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de la rigie de recette de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret N°2-22-431 le 15 Chouane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la CT Bouchane.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7736/PA

Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractères sont:
Dénomination : «SOCIETE ZERIOUHI GENIE CIVIL ET AMENAGEMENT» SARL AU
Siège social: 5 RUE EN-NOUSSOUR RDC CASABLANCA.
Capital social : 50.000,00Dhs divisé en 500 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit:
MEHASSAN MAL-KHOUTA: 50.000,00Dh.
Durée: 99ans.
Objet : «ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS, «MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Gérance: La société sera gérée pour une durée indéterminée par Mr HASSAN MALKHOUTA.
Le dépôt/généralité effectué au tribunal de l'Instance de Berkane le 23/10/2024 sous n° 940164/2024.
N° 7741/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR
IDA OUTANANE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°01/BG/2024
Mercredi 20 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, sis à l'avenue Général Kettani quartier administratif Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME RÉGIONALE DE RÉSERVES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ À LA COMMUNE DE DRARGA - PREFECTURE D'AGADIR IDA-OUTANANE - RÉGION SOUSS MASSA - LOT : GROUPELURES ET CHARPENTE MÉTALLIQUE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/>
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE VINGT MILLIONS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE QUATRE CENT TRENTE HUIT (80 199 438,00) DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS.
- Le montant du cautionnement provisoire est de : 1 300 000,00 (UN MILLION TROIS CENT MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/> et ce conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692 - 23 du 23 juin 2023 relatif à la déma-

térialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 et 11 du règlement de consultation.
N° 7742/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR
IDA OUTANANE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°02/BG/2024
Jeudi 21 Novembre 2024 à 10 heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, sis à l'avenue Général Kettani quartier administratif Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres de

prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME RÉGIONALE DE RÉSERVES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ À LA COMMUNE DE DRARGA - PREFECTURE D'AGADIR IDA-OUTANANE - RÉGION SOUSS MASSA - LOT : TRAVAUX DE VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/>
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TRENTE SEPT MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT CENT QUARANTE HUIT (37 294 548,00) DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRIS.
- Le montant du cautionnement provisoire est de : 560

000,00 DIRHAMS (CINQ CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/> et ce conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692 - 23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 et 11 du règlement de consultation.
N° 7743/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والمياه
المديرية الإقليمية للتجهيز والمياه
والتعمير بخنقلان

La Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan

Avis de report

Objet : (PC 2024) TRAVAUX DE TRAITEMENT DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RR102 DANS LA PROVINCE DE TAN-TAN.

Appel d'offre ouvert national n° 32/2024 publié au Journal Libération n°10346 du 25/10/2024.

Il est porté à la connaissance du public que :

La date d'ouverture des plis est le 19/11/2024 à 11H au lieu du 15/11/2024 à 10H.

Le reste sans changement

N° 7746/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° 30/DPETL/LAR 2024, dont la date d'ouverture des plis, programmée le 29/10/2024 à 11 H est reportée au 07/11/2024 à 11 H du matin.

Relatif aux :

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE LA DEVIATION DE LA RP4702 SUR UNE LONGUEUR DE 14,2KM AU NIVEAU DE LA RETENUE DU BARRAGE KHARROUB - PROVINCE DE LARACHE.

L'estimation du marché est de 22 807 390,80 (VINGT DEUX MILLIONS CINQ CENT SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT DIX DIRHAMS ET 80 CTS TTC) au lieu de 24 287 038,80 (VINGT QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE TRENTE HUIT DIRHAMS ET 80 CENTIMES CTS TTC).

Le reste demeure sans changement.

N° 7744/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION BENT MELAL, KHENIFRA
PROVINCE DE KHENIFRA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE ANNÉE 2024

Le président du conseil provincial de Khenifra informe de l'organisation, le 10/12/2024 à partir de 10h00, au lycée Moulay Rachid à la ville de Khenifra, des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 au profit des différents catégories de fonctionnaires répondant aux conditions requises selon le tableau ci-dessous :

EXAMENS PROPOSÉS	GRADE CONCERNÉ	CONDITION EXIGÉES	NOMBRE DE POSTES
Accès au grade Adjoint Administratif 1er grade	Adjoint Administratif 2ème grade	4 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Administratif 2ème grade	1
Accès au grade Adjoint Technique 1er grade	Adjoint Technique 2ème grade	4 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Technique 2ème grade	4
Accès au grade Technicien 1 ^{er} grade	Technicien 2ème grade	4 ans d'ancienneté dans le grade Technicien 2ème grade	1
Accès au grade Technicien 2ème grade	Technicien 3ème grade	4 ans d'ancienneté dans le grade Technicien 3ème grade	2

Le dossier de candidature comprend :

- Demande adressé à Mr le Président du Conseil Provincial

Nb : Dernier délai de dépôt des candidatures est le 22/11/2024

N° 7747/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELIMD-OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
PACHALAK SIDI IFNI
COMMUNE DE SIDI IFNI
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES ET LA GESTION DÉLÉGUÉE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة تلميم، واد نون
المدينة سیدی ایفنی
بلدية سیدی ایفنی
محافظة سیدی ایفنی
مديرية المصالح
إدارة التعمير والإتقان والممتلكات والفرنات
التقنية و التسيير الموكلف

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 10/2024/BC

Le 27 NOV 2024 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Ifni, province de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 10/2024/BC du 27 NOV 2024 pour :

ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 609 000,00 Dhs (SIX CENT NEUF MILLE DIRHAMS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 Dhs (DOUZE MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la commune de Sidi Ifni au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation

N° 7745/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR
IDA OUTANANE
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°09/BG/2024

Jeu 21 Novembre 2024 à 12 heures il sera procédé, dans la salle de réunion de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, sis à avenue Général Kettani quartier administratif Agadir, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres de prix, pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLATEFORME RÉGIONALE DE RÉSERVES DE PREMIÈRE NéCESSITÉ A LA COMMUNE DE DRARGA - PRÉFECTURE D'AGADIR IDA-OUTANANE - RÉGION SOUSS MASSA - LOT : TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION 2^e CATÉGORIE.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/>

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **DEUX MILLIONS SIX CENT ONZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE DIRHAMS ET TRENTE SIX CENTIMES (2 611 293,36) TOUTES TAXES COMPRIS.**

- Le montant du cautionnement provisoire est de : **50 000,00 (CINQUANTE MILLE DIRHAMS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma/> et ce conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692 - 23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 10 et 11 du règlement de consultation.

N° 7748/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉS SUR OFFRE DES PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 03/DRAO/2024

Le 06/11/2024 à 10 Heures ; il sera procédé, au siège de la Direction Régionale de

l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK Oujda ; l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres des prix, Prestations d'hébergement des participants au Salon International des Dattes à Erfoud 2024 relevant de la zone d'action de la Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental-Oujda-en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma/

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : **Trois Cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre-vingt dix-neuf (390 480,00 DH TTC.** Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **cinq mille Dirhams (5000,00 dhs)**

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08, du règlement de Consultation

L. E. S. CATALOGUES / PROSPECTUS exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la DRAO Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus (05/11/2024) à 16 h30 min) ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 7749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
CASSABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DES PRIX

N° 17/EXP/2024
 (Séance publique)

1) Le mardi 05 novembre 2024 à 10h 30 min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié ouvert sur offre de prix d'objet :

prestations de restauration et réception au profit des formateurs, des bénéficiaires et des organisateurs aux sessions de formation continue organisées par la direction provinciale d'El Jadida (session novembre 2024).

2) Le dossier d'Appel d'Of-

fres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : **5 000,00 DH (cinq mille dirhams)**

4) L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : **330 000,00 DH (trois cent trente mille dirhams) TTC**

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 7750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA
SECRETARIAT GENERAL D.R.M./SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DES PRIX
N° 13/2024/INDH

Le Mercredi 20 Novembre 2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres national sur offres des prix, N°13/2024/INDH pour : Travaux d'installation d'un système photovoltaïque à dar Taliba à Sidi Moussa Ben Ali.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **6 000,00 Dhs (Six mille dirhams)** ; il doit être dématérialisé ;

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois cent trois mille soixante dhs TTC (303 060,00 dhs).** Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

- Il est prévu une visite des lieux le 14/11/2024 à 10 H (Point de rencontre siège de la Préfecture).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règle-

ment de consultation.
N° 7751/PA

Université Hassan II - Casablanca
 Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers Casablanca

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 571UH2C/2024

Relatif aux Travaux d'aménagement des neuf salles à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Lot Unique.

(Séance publique)
 Le 07/11/2024 à 12h30min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarek Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca), à l'ouverture des plus de

FAO N° 571UH2C/2024, relatif aux Travaux d'aménagement des neuf salles à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Lot Unique. Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation du Maître d'ouvrage est : **253 882,44 Dhs TTC - Deux Cent Cinquante Trois Mille Huit Cent Quatre Vingt Deux Dirhams et Quarante Quatre Centimes Toutes Taxes Comprises.**

- Le cautionnement provisoire est fixé à : **4 800,00 Dhs - Quatre Mille Huit Cent dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 7752/PA

Royaume du Maroc
 Université Hassan II - Casablanca

Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca

Avis d'Appel d'offre ouvert national simplifié sur offre de prix N° 711UH2C/2024

(Séance publique)
 Le 07/11/2024 à 12h00min,

il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarek Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix N° 711UH2C/2024 relatif à :

ACHAT DE MATÉRIELS SCIENTIFIQUES DESTINÉS À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS DE CASABLANCA RELATIF À L'UNIVERSITÉ HASSAN II CASABLANCA EN 3 LOTS :

- Lot N°1 : Achat de matériel pour Génie Électrique
 - Lot N°2 : Achat de matériel pour Génie Industriel
 - Lot N°3 : Achat de matériel pour Génie Mécanique

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Montant du cautionnement provisoire est de :

- Lot N°1 : 7 000, 00 Dhs - Sept Mille Dirhams.
 - Lot N°2 : 7 000, 00 Dhs - Sept Mille Dirhams.
 - Lot N°3 : 7 500, 00 Dhs - Sept Mille Cinq Cent Dirhams.

• Montant de l'Estimation des coûts des prestations est de :

- 368 388,00 Dhs TTC - Trois Cent Soixante Huit Mille Trois Cent Quatre Vingt Huit Dirhams Toutes Taxes Comprises.
 - 369 360,00 Dhs TTC - Trois Cent Soixante Neuf Mille Trois Cent Soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises.

- 395 400,00 Dhs TTC - Trois Cent Quatre Vingt Quinze Mille Quatre Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

• Au bureau de service des affaires financières de la de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca (sis à 19, rue Tarek Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

• Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben mouk sis à Bd Commandant Driess Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 7753/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Enseignement

Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
 Université Hassan II de Casablanca
FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK
Avis d'appel d'offres ouvert International N° 03FSB/2024
 (Séance publique)

Le 19/11/2024 à partir de 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarek Ibnou Ziad, BP: 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à :

ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE DESTINÉ À LA FACULTE DES SCIENCES BEN M'SICK DE CASABLANCA RELATIF À L'UNIVERSITÉ HASSAN II CASABLANCA EN SLOTS

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **36000,00 Dhs (Trente Six Mille Dhs TTC)**

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 352 952,20 Dhs (Deux millions trois cent cinquante-deux mille neuf cent cinquante-deux Dhs et vingt ChtTTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 jomada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

• Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben mouk sis à Bd Commandant Driess Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plus fixée dans l'avis d'appel d'offres ;

• La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

N° 7754/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation
Université Hassan II
de Casablanca
La Présidence
Avis d'appel d'offres
ouvert National Simplifié
N° 69/UH2C/2024
(Séancepublique)

Le 07/11/2024 à 11h30 du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de précontrainte.

ACHAT DE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE POUR LE DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE DESTINÉ À LA FACULTÉ DES SCIENCES BEN M'SICK DE CASABLANCA EN LOT UNIQUE.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma et le cautionnement provisoire resté à l'assomme de : 3000,00 DHS TTC (Trois mille DHS TTC).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 199 803,60 DHS TTC (Cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trois DHS et soixante centime TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n°1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires. Les concurrents peuvent déposer leur documentation technique :

- Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben m'sick sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ; la remise, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 7755/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Khemisset

Commune de Khemisset
Direction des services
DAF/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 16/2024

Le 26/11/2024 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de Khemisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Aménagement des espaces de jeux pour enfants à la commune de Khemisset.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 450 040,00 dhs (deux million quatre cent cinquante mille quarante-dix DHS TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 45 000,00 DHS (quarante-cinq mille dirhams).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 37 et 135 du décret N° 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 7756/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
CHTOKUA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES
TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 23 /INDH/2024

Le 07/11/2024 à 10h / Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 23 / I N D H / 2 0 2 4 du 07/11/2024 à 10h, pour : Travaux de création de 2 unités préscolaires type I programme 2024 (I) au douar Ibdane à la Ci Ait Amir, et I au douar Ait Lahoussine à la Ci Sidi Boushab) dans le cadre de l'indh 2024 - Province de Chtouka Ait Baha

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Soixante Mille Dirhams,00 toutes taxes comprises (360000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7000,00dhs (sept Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 7757/PA

Royaume du Maroc
Agence Nationale des
Plantes Médicinales
et Aromatiques
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT A MAJORATION N°
08/2024/ANPMA

Le 19 Novembre 2024 à 11h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de Faculté des Sciences Dhar El Mehraz de Fes à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration n° 08/2024/ANPMA ayant pour objet : Travaux d'entretien des espaces verts de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Trente-Deux Mille Deux Cent Vingt-Quatre Dirhams TTC (532 224,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 et 10 du règlement de consultation.

N° 7758/PA

Royaume du Maroc
Agence Nationale des
Plantes Médicinales
et Aromatiques
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N°
09/2024/ANPMA

Le 19 Novembre 2024 à 14h00, il sera procédé, dans la salle de réunion de Faculté des Sciences Dhar El Mehraz de Fes à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix n°09/2024/ANPMA ayant pour objet : L'achat d'un véhicule de fonction pour le compte de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques (ANPMA).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Trente Mille Dirhams TTC (330 000,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de l'Agence au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, conformément à l'article n° 11 du règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 et 10 du règlement de consultation. N.B : Chaque pièce constituant la réponse du concurrent à la consultation doit être signée électroniquement par le concurrent ou la personne dûment habilitée à le représenter.

N° 7759/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
N° 09/2024

Le Mardi 19 Novembre 2024 à Onze heure (11h00), il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Berkane située au 1er étage du Centre d'Inmatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N° 09/2024 sur offres de prix pour :

CONTROLÉ EXTERIEUR TOPOGRAPHIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART DOUBLE SUR QUÉD OUARTASS RELIANT QUARTIER OUARTASS ET LOTISSEMENT BORJ OUAJLOUTE DANS LA PROVINCE DE BERKANE. Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Quarante et un Mille Deux Cent Dirhams TTC, (841 200,00 DH TTC)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize Mille Dirhams (16 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 7760/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PÊCHE
MARITIME, DU DÉVE-
LOPPEMENT RURAL ET
DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'AGRICUL-
TURE DE MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATION-
NAL N° 14/2024/DPA/22

Séance publique
Le Dix huit Décembre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour :

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE CHAÎNE CONTINUE DE TRITURATION DES OLIVES A DEUX PHASES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE AIN JEMAA, PROVINCE DE MEKNES, DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'OLEICULTURE POUR LES PETITS AGRICULTEURS PILIER II DU PLAN MAROC VERT FINANCE PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit million dirhams (8 000 000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cent cinquante mille dirhams (150 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse

www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, les notices, les notices et tout autre documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknès (DPAM), sis au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknès, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7761/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHEMIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

Avis de la consultation
architecturale Ouverte
simplifiée
N°03/2024/CABG

Le 13 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khémifra, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée pour :

Études architecturales et suivi des travaux d'aménagement des bâtiments abritants : Division des Equipements, Division de l'Urbanisme et de l'Environnement, Division des Ressources Humaines et des Ressources relevantes de la Division des Affaires Intérieures et de la Division des collectivités territoriales au siège de la Province de Khémifra

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré auprès du service des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khémifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 2 250 000,00 (Deux millions deux cent cinquante mille) dirhams hors taxes.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, 104 et 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province Khémifra ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article N° 6 du règlement de consultation architecturale.

N° 7762/PA

STRONG TRAX
AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/10/2024, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « **STRONG TRAX** » SARL D'ASSOCIE UNIQUE
 Objet social : la société a pour objet : L'achat et la vente de pièces de rechanges des engins et matériels BTP, Marchand importateur de pièces de rechanges et accessoire pour engins BTP; Vente pièce de rechange et de tous accessoires pour matériels de travaux public; Import, export;
 Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE CASABLANCA
 Durée : 99 ans
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
 Gérance : Mr HOUKASSE MOHAMED, titulaire de la CLN N°JE189305
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 24/10/2024 sous le n°646641 du Registre de Commerce.
N° 7770/PA

CABINET AL ESTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA
 Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
 Constitution
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/10/2024, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associe, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : "SANIWARE" S.A.R.L A.U
 Siège Social : domicilié chez SMART WIN à N° 22 RUE JBEL MOUSSA APPT N° 12 AGDAL, RABAT.
 L'associé unique :
 - Mr SAID AIT ZAOUIT, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales.
 Objet :
 - COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE PLOMBERIES ET D'ELECTRICITES;

- DES CHAUFFES-EAUX - IMPORT/EXPORT.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.
 Gérance : la société est gérée par : Mr. SAID AIT ZAOUIT.
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de RABAT sous le N° 184010 RC N° 180931.
N° 7771/PA

DISTRIMANA CONSTITUTION
 - Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 18-09-2024, il a été établi les statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont :
 - DENOMINATION : « **DISTRIMANA** » S.A.R.L.
 OBJET : Distribution, commercialisation de tout genre de pièces de rechanges neuves et d'occasion
 Réparation, transformation et le transport de tout genre de pièces de rechanges neuves et d'occasion, tous travaux de réparation mécaniques et hydrauliques
 • Marchand d'accessoires ou de pièces détachés pour voitures automobiles
 • Import-export
 • Négoce
 SIEGE SOCIAL : N° 276 BD IBN TACHEFINE, 3eme ETAGE - CASABLANCA - DUREE : 99 ans.
 CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams et attribués à :
 • Mrs EL HILALI KARIM et OUMHAND YOUSSEF
 GERANCE : Confiée à :
 • Messieurs EL HILALI KARIM et OUMHAND YOUSSEF, cogérants.
 Les actes relatifs à l'administration de la société, sont signés conjointement par : Messieurs EL HILALI KARIM et OUMHAND YOUSSEF en leurs qualités de cogérants associés.
 - EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
 - BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision des associés soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 - Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de

Casablanca le 23 octobre 2024 sous le N° 939794 .
N° 7772/PA
ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION SOUS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/2024-ET/BG DU 11/11/2024 A 11H00
 Le 11 Novembre 2024 à 11:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 02/2024-ET/BG pour :

OBJET :
LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : TOUBKAL, IGUIDI, AHL TIFNOUTE, ASKAOUNE, TAOYALTE, HOUZIOUA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : IGHERM, ADAR, SIDI BOUAAAL, AIT ABDELAH, AZAGHAR NIRS, TIDSSI NISDALEN, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.

Estimations des coûts des prestations :
 - Lots 1: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)
 - Lots 2: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.
N° 7773/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION SOUS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° : 03/2024-ET/BG DU 11/11/2024 A 12H00
 Le 11 Novembre 2024 à 12:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 03/2024-ET/BG pour :

OBJET :
LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : TINDINE, IMAOUN, AMALOU, IMI NTAYART, TABIA, ARAZANE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.

LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (6) SIX TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : IDA OUGOUMAD, AL FAID, TISSRASSE, TIZI N'TAST, SIDI OUAZZIZ, OUNAINI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
 Estimations des coûts des prestations :
 - Lots 1: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)
 - Lots 2: 360 000 dirhams (Trois cent soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.
N° 7774/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU PRESCOLAIRE ET DU SPORT
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION & DE FORMATION REGION SOUS MASSA
 DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° : 04/2024-ET/BG DU 11/11/2024 A 15H00
 Le 11 Novembre 2024 à 15:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF

Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 04/2024-ET/BG pour :
 OBJET :
LOT N° 01 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (5) CINQ TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : EDDIR, ARGANA, BIGOUDINE, ESSEN, SIDI MOUSSA HAMRI, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
LOT N° 02 : LA RÉALISATION DES ÉTUDES D'INGÉNIEURIE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (7) SEPT TERRAINS DE SPORT DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES SUIVANTES : OULED AISSA, AL MHARA, TINZERTI, IDA OUGALAL, SIDI ABDELLAH OUSAID, TIGOUGA, IGOUAR LAMNABHA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA A TAROUDANT.
 Estimations des coûts des prestations :
 - Lot 1 : 300 000 dirhams (Trois cent mille dirhams)
 - Lot 2 : 420 000 dirhams (Quatre cent vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 et 10 du règlement de consultation.
N° 7775/PA



ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
 Académie régionale d'éducation à la formation
 Région Sous Massa
 Direction provinciale de Taroudant



AVIS RECTIFICATIF
 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° :
33/2024/EXP

Le directeur provincial de l'AREF Sous Massa à Taroudant porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international sus-cité de prix n° 33/2024/EXP de : 11/10/2024 09H 00.

Objet du Marché: Prestation De Restauration Collective Des Elèves Bénéficiant Des Internats Et Des Cantines aux Etablissements Scolaires Rélevant De La Direction Provinciale De L'AREF Sous Massa A Taroudant.

Publié au journal "Libération" : 10/40 en date du 19 octobre 2024 en langue française;

Et au journal Alitchad Alitchiraki n° : 13867 du 18/10/2024 en langue arabe.

A été rectifié comme suit :

- La date d'ouverture est reportée au : **13 Novembre 2024 à 09H00**

Lorsqu'il y a eu des conditions de concurrence n'apportant aucun changement.

N° 7764/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Taounate
 Commune Ouled Daoud

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune Ouled Daoud organise un examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade adjoint technique premier grade Echelle 8 au titre de l'année 2024 au profit des fonctionnaires rétribués sur le budget de la dite commune ayant six ans d'ancienneté dans le grade : technicien troisième grade.

Cet examen sera organisé en date du **11 décembre 2024** au siège de cette commune, le nombre des postes ouverts est d'un poste .

Les dossiers de candidature doivent être déposés au près de la commune avant le **02 décembre 2024**.

N° 7763/PA

-FICASUD- S.A.R.L.
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandouri
Bloc F n° 7 Gueliz
Marrakech
Tél : 05 24 44 77 29 -
05 24 42 32 81
Fax 05 24 44 76 77
SOCIETE -PRESTA
FOOT-
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE D'ASSOCIE
UNIQUE
SIEGE SOCIAL : 61, RUE
YUGOSLAVIE, PAS-
SAGE GHANDOURI,
BLOC F N° 7 GUELIZ
MARRAKECH
AU CAPITAL SOCIAL DE
10.000,00 DH

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 11/07/2024, il a été décidé :
• La dissolution anticipée de la société suivant l'article 42 des statuts de la société ;
• La nomination de Mr YASSIN EZZINE comme liquidateur unique ;
• Que le siège de la liquidation est fixé à : 61, RUE YUGOSLAVIE, PASSAGE GHANDOURI, BLOC F N° 7 GUELIZ MARRAKECH ;
• Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 23/10/2024, sous le n° 167655.
Pour extrait et mention
N° 7776/PA

- ECOLE EL FAKHR DE COIFFURE PRIVE - CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30/08/2021, il a été institué une société SARL, présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination Sociale : ECOLE EL FAKHR DE COIFFURE PRIVE -
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Objet : COIFFURE ET BEAUTE
Siège social : App N°02 3eme Etage Bd Mly Abdellah Route De Debdou Taourirt
Durée : 99 ans.

Capital social : 20 000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 200,00 Dirhams chacune.
Gérance : M. BAKHTAOUI ABDELLAH, CIN FB29031, gérant.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 Décembre de chaque année.
Bénéfices : Les produits nets de chaque exercice après prélèvements légaux et statutaires seront répartis entre les associés proportionnellement à leurs parts.
La société a été immatriculée au RC de Taourirt le : 09/10/2024 sous N° 2035, N° 7777/PA

STE MAROGLID TRNS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (ASSOCIE UNIQUE)

Aux termes d'un acte du 12 JUN 2024 à AGADIR le gérant unique de la société MAROGLID TRNS décide la modification suivante.
Transfert De Siege Sociale De La Société.
Mr : ALLOUCH AHMED, seul associé de ladite société.
MAROGLID TRNS Possédant les 1000 parts constituant le capital de la société, et représentant les 100 % du capital.
L'associé unique décide ce qui suit

Première résolution
L'associé unique décide de transférer le siège de la société de 5 Bd Abdellah Ben Yassine Imm Belledone Efg 5 N° 5 Casablanca Au Rde Rue 545 N° 9 Cite Erac Bouargane Agadir Mise En Harmonie Des Statuts.
* Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Agadir, RC N° 60305 LE 16 AOUT 2024.
* Le RC modificatif a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous N° chronologique N°40315 le 22 octobre 2024. RC: 597495
N° 7778/PA

AE PHOTONICS MAROC SARL
Adresse : AIN JEMAA BOUSKOURA 20182, CASABLANCA, CONTINUEE D'EXPLOITATION

Aux termes des décisions prises dans le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2024, les associés de la société AE PHOTONICS, SARL au capital de 440 000,00 DH et dont le siège social est fixé à AIN JEMAA BOUSKOURA 20182, CASABLANCA (RC : Casablanca 315951) ont décidé qu'il n'y a pas de dissolution de la société et de continuer la société sans aucune modification
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 30254 le 7 Août 2024.
N° 7779/PA

REAS MAGHREB SARL
Adresse : AIN JEMAA BOUSKOURA 20182, CASABLANCA, CONTINUEE D'EXPLOITATION

Aux termes des décisions prises dans le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juillet 2024, les associés de la société REAS MAGHREB SARL au capital de 100 000,00 DH et dont le siège social est fixé à AIN JEMAA BOUSKOURA 20182, CASABLANCA (RC : Casablanca 336263) ont décidé qu'il n'y a pas de dissolution de la société et de continuer la société sans aucune modification
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 34608 le 13 septembre 2024.
N° 7780/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Service des affaires administratives

et financières
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°42/KS/2024

Le 19/11/2024 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°42/KS/2024 répartie en trois lots comme suit :
- LOT 1 : Travaux d'aménagement des lycées qualifiants TASSAOUT EL AMRIA et RAHALI EL FAROUQ relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- LOT 2 : Travaux d'aménagement des lycées qualifiants IENOU SINA et OULED YAAGOUB relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- LOT 3 : Travaux d'aménagement des lycées qualifiants OULED SBIF et OULED ZERRAD relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ;
• L'estimation des coûts des travaux établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : (2 639 742,00DH)
Deux millions six cent trente-neuf mille sept cent quarante-deux dirhams ;
- Lot 2 : (2 113 752,00DH)
Deux millions cent treize mille sept cent cinquante-deux dirhams ;
- Lot 3 : (2 183 100,00 DH)
Deux millions cent quatre-vingt-trois mille cent dix-huit dirhams ;
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : (50 000,00 DH) Cinquante mille dirhams ;
- Lot 2 : (40 000,00 DH) Quarante mille dirhams ;
- Lot 3 : (40 000,00 DH) Quarante mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
- Secteur : A - Qualification : A 5 - Classe : 4
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 7781/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Service des affaires administratives et financières

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°43/KS/2024
Le 21/11/2024 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°43/KS/2024 répartie en quatre lots comme suit :
- LOT 1 : Travaux d'extension de trois (3) lycées collégiaux et deux (2) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- LOT 2 : Travaux d'extension d'un (1) lycée collégiale trois (3) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- LOT 3 : Travaux d'extension des lycées qualifiants Abdelkarim El Khattabi et Errazi relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- LOT 4 : Travaux d'exten-

sion des lycées qualifiants Laatamna et Chaïba relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ;
• L'estimation des coûts des travaux établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot 1 : (1 987 455,00 DH) Un million neuf cent quatre-vingt-sept mille quatre cent cinquante-cinq dirhams ;
- Lot 2 : (1 957 680,00 DH) Un million neuf cent cinquante-sept mille six cent quatre-vingt dirhams ;
- Lot 3 : (1 553 904,00 DH) Un million cinq cent cinquante-trois mille neuf cent quatre dirhams ;
- Lot 4 : (1 170 858,00 DH) Un million cent soixante-dix mille huit cent cinquante-huit dirhams ;
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot 1 : (38 000,00 DH) Trente-huit mille dirhams ;
- Lot 2 : (38 000,00 DH) Trente-huit mille dirhams ;
- Lot 3 : (30 000,00 DH) Trente mille dirhams ;
- Lot 4 : (22 000,00 DH) Vingt-deux mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
• Les certificats de qualification et de classification demandés sont :
- Secteur : A - Qualification : A 2 - Classe : 4
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 7782/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1008	1012	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Rabat	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45	18:45	19:45	20:45	21:45
Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17
Tanger Ville	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2008	2012	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger Ville	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50
Agdal	Départ	06:53	07:53	08:53	09:53	10:53	11:53	12:53	14:53	15:53	16:53	17:53	18:53	19:53	20:53	21:53
Rabat	Arrivée	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20
Casa Voyageurs	Départ	07:25	08:25	09:25	10:25	11:25	12:25	13:25	15:25	16:25	17:25	18:25	19:25	20:25	21:25	22:25
	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	21:10	22:10	23:10

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés
** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

Sport

L'heure des chocs au Vieux continent

Le Clasico en vedette



Kylian Mbappé disputera samedi avec le Real Madrid son premier Clasico face à Barcelone, alors que le week-end européen sera marqué par une autre affiche historique, le Derby d'Italie entre la Juventus et l'Inter Milan.

Kylian Mbappé, qui a rejoint cet été le Real Madrid, "le club de ses rêves", va disputer samedi son premier Clasico face au grand rival, le FC Barcelone.

Le Real (2e, 24 points), champion en titre, est pour l'instant devancé de trois points par son ennemi catalan, leader revitalisé par son nouvel entraîneur Hansi Flick. Avec 11 victoires en 13 rencontres toutes compétitions confondues et la meilleure attaque d'Europe (déjà 43 buts), le Barça du trio Raphinha-Lewandowski-Lamine Yamal réussit un début de saison presque parfait.

Souvent bousculé, comme contre Dortmund mardi (5-2), le géant madrilène s'en est pour l'in-

stant (presque) toujours sorti grâce au talent de ses stars, dont Mbappé, meilleur buteur de son nouveau club, et Vinicius Junior, favori dans la course au Ballon d'Or.

L'attaquant français, visé par une enquête pour viol selon la presse suédoise et en plein litige financier avec le Paris SG, semble parvenir à se concentrer sur le terrain et sera une nouvelle fois très attendu samedi au Santiago Bernabéu (20h00).

Battu par Lille (3-1) mercredi, l'Atlético de Madrid d'Antoine Griezmann (3e, 20 points), se déplacera dimanche à Séville pour y défier le Betis (7e, 15 points), en espérant refaire une partie de son retard sur ses deux concurrents dans la course au titre.

Dimanche, les regards anglais seront tournés vers Londres et ses quatre affiches: Chelsea-Newcastle, Crystal Palace-Tottenham et West Ham-Manchester United en amuse-gueule (14h00)

avant l'alléchant sommet de la 9e journée entre Arsenal et Liverpool (16h30).

Les "Gunners" de Mikel Arteta (3es, 17 pts) ont subi leur première défaite de la saison le week-end dernier à Bournemouth (2-0), plombés notamment par le carton rouge reçu par William Saliba. Sans le défenseur français, suspendu, il ne faudra pas craquer face aux "Reds" d'Arne Slot, leaders avec 21 points, sous peine de voir un gouffre apparaître au classement.

La pression sera d'autant plus forte que Manchester City (2e, 20 pts) aura joué, et peut-être gagné, la veille contre Southampton, la lanterne rouge. Aston Villa (4e, 17 pts) reçoit Bournemouth, également samedi.

Pour la 252ème fois dans leur histoire, l'Inter Milan et la Juventus vont croiser le fer, dimanche (17h00) à San Siro. Cela devait être le choc entre les deux principaux candidats au titre, mais c'était sans compter sur Naples qui a pris les com-

mandes et devance l'Inter (2e) de deux points et la Juve (3e) de trois. Le Napoli peut même profiter de cette 9e journée pour prendre le large s'il domine Lecce samedi et si ses deux rivaux se neutralisent le lendemain.

La victoire est donc impérative pour l'Inter comme pour la Juventus qui ont montré un bien pâle visage en Ligue des champions cette semaine, avec une petite victoire des Milanais face aux Young Boys à Berne (1-0) et une défaite à domicile contre Stuttgart pour les Turinois (1-0).

Simone Inzaghi et Thiago Motta avaient certes choisi de ménager plusieurs cadres dans la perspective du "Derby d'Italia", mais les deux entraîneurs sont confrontés aux mêmes maux avec des titulaires blessés et un manque d'inspiration offensive inquiétant. Le match entre Bologne (13e) et l'AC Milan (4e), programmé initialement samedi à 18h00, a été reporté en raison des fortes précipitations prévues à Bologne, déjà théâtre d'inondations cette semaine.

Corrigé 4-1 par Barcelone en Ligue des champions, le Bayern Munich sera scruté dimanche (14h30) pour son déplacement à Bochum, la lanterne rouge (un point en sept matchs).

La défense munichoise est sur courant alternatif depuis le début de saison, avec une prestation solide contre Stuttgart (4-0) la semaine dernière et des matchs complètement ratés à Francfort (3-3) et Barcelone.

Les Munichois occupent la tête avec 17 points, devançant le RB Leipzig à la différence de buts (+17 contre +9). Si Leipzig n'a pas encore marqué le moindre point en C1, il tient le rythme munichoise en championnat.

Les hommes de Marco Rose reçoivent samedi (14h30) Fribourg, surprenant troisième avec 15 points, pour l'affiche de la 8e journée en haut de tableau.

Tenu en échec (1-1) par Brest, le Bayer Leverkusen, champion en titre et 4e après sept journées (14 pts), se déplace samedi à Brême (8e), alors que le Borussia Dortmund (7e, 13 points) qui a coulé en seconde période à Madrid contre le Real (défaite 5-2 après avoir mené 2-0) tentera de décrocher à Augsburg (15e) un premier succès à l'extérieur en championnat cette saison.

Litige PSG/Mbappé

Le club refuse de verser 55 M EUR au joueur comme ordonné par la LFP

La commission paritaire d'appel de la LFP a ordonné de nouveau au Paris SG de verser les 55 millions d'euros de salaires et primes impayés que lui réclame son ancienne star Kylian Mbappé, ce qu'a de nouveau refusé le club, a appris vendredi l'AFP d'une source proche du dossier.

L'impasse se poursuit entre les deux parties: le joueur refuse d'un côté une médiation et de l'autre le PSG ne versera pas les 55 millions d'euros, selon la source, alors que la commission paritaire d'appel de la LFP a ordonné le versement comme l'avait demandé la commission juridique de la LFP.

Cette décision de vendredi n'est pas contraignante pour le club, qui attend une décision de justice devant une juridiction

compétente, soit un conseil de prud'hommes.

Contacté, l'entourage de la star française n'a pas répondu immédiatement.

L'examen de ce litige entre le club champion de France et Mbappé intervient dans le contexte de l'ouverture en Suède d'une enquête pour viol après le passage du joueur et de son entourage il y a deux semaines à Stockholm, les médias suédois affirmant que la star était au cœur des investigations.

Dans le litige l'opposant au PSG, le capitaine de l'équipe de France réclame à son ancien club 55 millions d'euros de salaires impayés et autres primes.

Le conflit entre les deux parties trouve sa source dans le statut d'un accord passé au cœur du mois d'août 2023 entre l'atta-

quant et la direction du PSG.

Saisie par l'attaquant des Bleus, la commission juridique de la LFP avait préconisé le mois dernier une médiation mais, face au refus du joueur, elle a demandé dans la foulée au PSG de payer les 55 millions sous huitaine, une décision contre laquelle le club avait fait appel.

La commission paritaire d'appel a donc ordonné la même chose, soit le versement des 55 millions d'euros.

Il reste encore plusieurs recours: auprès de la Fédération française de football (FFF), dont dépend la commission supérieure d'appel, puis devant un tribunal administratif avec une conciliation devant le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Kylian Mbappé peut saisir également l'UEFA.

"Maintenant que la commission d'appel a confirmé l'avis rendu par la commission juridique, le PSG a décidé de porter l'affaire devant les juridictions compétentes - tout en continuant à essayer de trouver une solution amiable avec le joueur", a expliqué à l'AFP un porte-parole du club.

"En droit et en fait, le joueur a pris des engagements publics et privés clairs et répétés que le club lui demande simplement d'honorer et de respecter en regard des avantages sans précédent dont il a bénéficié de la part du club pendant sept ans", insiste le club, qui parle d'une question "de bonne foi et d'honnêteté".

Des termes qui ne laissent pas de doute sur le fait que le PSG se prépare à une bataille juridique au long cours.

Les attaquants marocains brillent sous les cieux européens



Belle soirée européenne pour les internationaux marocains au grand bonheur du sélectionneur national Walid Regragui.

Pour le compte des matches de la troisième journée de la Ligue Europa, disputés jeudi soir, Ayoub El Kaabi et Youssef En Nesry ont été buteurs avec leurs clubs respectifs. El Kaabi a été auteur, à la demie-heure du jeu, du but de la victoire de la formation grecque de l'Olympiacos vainqueur en déplacement des Suédois de Malmo FF (0-1).

Il s'agit là du troisième but d'Ayoub El

Kaabi en trois sorties en C2 européenne, sachant que la saison écoulée il a été le goleador de la Conference League, épreuve qu'avait remportée l'Olympiacos, devenant par là même le premier club grec lauréat d'un trophée UEFA.

Pour sa part, Youssef En Nesry a chassé la poisse en trouvant le chemin des filets lors du match de son club de Fenerbahce contre les Anglais de Manchester United. Après avoir joué de malchance en deux temps sur des coups de têtes repoussés magistralement par le gardien mancunien, le Camerounais Onana, En Nesry était par-

venu à remettre les pendules à l'heure (1-1) dans un match qui a vu la participation de Soufiane Amrabet, côté Fenerbahce, et Noussair Mazraoui, côté MU, qui, pour son retour après des pépins de santé, a évolué en tant que milieu de terrain.

En Conférence League, c'est l'inévitable Abdessamad Ezzalzouli qui, une fois encore, a pu briller de mille feux en inscrivant un fort joli but pour son club du Betis de Séville (8è). Une avance que les Andaloux n'ont pu préserver pour se faire rejoindre à la marque par les Danois du FC Copenhague.

M.B

Botola

WAC-RSB en tête d'affiche

Après l'ouverture du bal vendredi, la Botola Pro D1 de football se poursuivra ce week-end pour le compte de la huitième journée qui sera marquée par l'affiche WAC-RSB programmée ce samedi à partir de 20 heures au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

Une confrontation au sommet entre des Rouges qui peinent à trouver la bonne cadence et qui n'arrivent pas à convaincre et des Berkans qui avaient goûté à la victoire dans ce même stade sur le Raja.

Auparavant, à partir de 16 heures, l'UTS jouera le DHJ, alors qu'à 18 heures deux rencontres sont programmées à savoir HUSA-CODM et ASFAR-OCS.

Le lendemain dimanche, la RCAZ affrontera le FUS (16h00), au moment où la JSS sera à l'épreuve de l'IRT.

Comme précité, les confrontations MAS-Raja et MAT-SCCM devaient avoir lieu vendredi.

Pour ce qui est du championnat DII, les clubs aborderont en cette fin de semaine les péripéties de la 4ème manche. Le programme de samedi se décline comme suit : CJBG-KACM, OD-RCOZ, RBM-MCO et USMO-KAC. Tandis que dimanche, il y aura les oppositions RAC-CAYB, SM-KAC, WAF-JSM et OCJ-USYM.

A noter que le coup d'envoi de l'ensemble des matches sera donné à 16 heures, excepté OCK-USYM qui débutera à 19 heures.

T.R

Blessure d'Amine Adli

L'international marocain du Bayer Leverkusen sera indisponible jusqu'en 2025, après une grave blessure contractée mercredi lors du match contre le Stade Brestois, comptant pour la 3e journée de la Ligue des champions.

L'information a été confirmée par le club allemand, qui a précisé sur son site internet qu'Amine Adli s'est "fracturé le péroné gauche lors du match de Ligue des champions contre Brest (1-1)".

L'ailier marocain de 24 ans poursuivra sa rééducation dans la "Werkstatt", le centre d'entraînement et de réhabilitation de Leverkusen, et ne pourra revenir sur le terrain "au plus tôt qu'en janvier 2025", a précisé le club, 4e du classement de la Bundesliga.

Décès d'Abdelaziz Berrada



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a annoncé, jeudi, le décès de l'ancien international marocain Abdelaziz Berrada.

Dans un communiqué, l'instance fédérale a adressé "ses sincères condoléances aux membres de la famille du défunt ainsi qu'à ses proches et à toute la famille du football national suite à cette disparition".

Berrada, décédé jeudi à l'âge de 35 ans, avait porté le maillot de l'équipe nationale à 28 reprises et a marqué 4 buts.

Il avait, par ailleurs, évolué dans plusieurs clubs de championnats européens et arabes, à l'instar de Getafe CF (Espagne), l'Olympique de Marseille (France), Antalyaspor (Turquie), Al-Jazira Club et Al Nasr Dubaï (Emirats Arabes Unis).

CAF Awards 2024

Sept nominations marocaines

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, jeudi, la liste des nommés pour les catégories masculines des CAF Awards 2024, qui comprend sept nominations marocaines.

Dix candidats ont été présélectionnés dans chacune des sept catégories: joueur africain de l'année, joueur interclubs de l'année, gardien de but de l'année, entraîneur de l'année, équipe nationale de l'année, club de l'année et jeune joueur de l'année de la CAF, a indiqué l'instance du football africain dans un communiqué.

Les CAF Awards 2024 englobent la période s'étendant de janvier 2024 à octobre 2024, précise la même source.

Concernant les nominations marocaines, Achraf Hakimi (Paris SG) et Soufiane Rahimi (Al Ain des Emirats arabes

unis) figurent dans la liste des candidats pour le prestigieux titre de joueur africain de l'année, tandis que Mounir Kajoui (Renaissance Berkane) est nommé pour le prix de gardien africain de l'année.

L'équipe nationale de football est nommée pour le prix d'équipe nationale de l'année, tandis que Bilal El Khannouss (Leicester city) et Eliesse Ben Seghir (AS Monaco) sont candidats pour le titre de jeune joueur africain de l'année.

Par ailleurs, la Renaissance Berkane figure dans la liste des candidats pour le prix de club africain de l'année.

La ville de Marrakech accueillera, pour la 2e année consécutive, la cérémonie des "CAF Awards 2024" le 16 décembre prochain, annoncé, jeudi, la Confédération africaine de football.

CAN de beach soccer

L'EN n'ira pas au Mondial

L'équipe nationale de beach soccer s'est inclinée face à son homologue mauritanienne sur le score de 7 buts à 4, en match des demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de la discipline, organisée en Egypte.

Les buts de la sélection marocaine ont été inscrits par Driss Ghannam (2e), Réda Zahraoui (5e, 15e) et Badr Krichli (17e), tandis que Mohame Ouali (5e, 21e, 31e), Mohamed Diallo (6e), Al Bachir Elaid (16e), Bi-

dati Malik (18e) et Ahmadou bilal (35e) ont marqué pour la Mauritanie.

En finale, la sélection mauritanienne affrontera son homologue sénégalaise, samedi, tandis que le match de classement opposera le Maroc à l'Egypte, pays hôte.

En se qualifiant en finale, le Sénégal et la Mauritanie ont poinçonné leur billet pour la Coupe du monde de beach soccer prévue l'année prochaine aux Seychelles.

Au Pakistan, les applications de rencontre bousculent les marieuses

Avant, au Pakistan où les mariages arrangés sont la norme, les marieuses faisaient le tour des maisons pour récolter les informations sur les fiancés potentiels. Aujourd'hui, la nouvelle génération tente de faire ses propres choix en cherchant l'amour en ligne.

Ezza Nawaz, 30 ans, et son mari Wassim Akhtar font partie des 18% de Pakistanais qui ont célébré un mariage d'amour – les plus de 80% restants étant des mariages arrangés selon l'institut de sondage Gallup & Gilani.

Styliste et graphiste à Lahore, la grande ville de l'Est frontalier de l'Inde, ils se sont rencontrés via l'application Muzz, la principale plateforme autorisée dans le pays musulman très conservateur où Tinder et Grindr ont été interdites en 2020 pour "immoralité".

"Quand j'ai vu ma collègue heureuse après avoir rencontré son mari sur une application, je me suis dit 'l'essai des marieuses depuis cinq ans, tentons' Muzz, raconte à l'AFP Ezza Nawaz.

"On a pris notre temps" dit-elle. Trois mois de rendez-vous et de longues conversations avant de se marier, détaille-t-elle en recevant dans la cuisine où le couple prépare ensemble le repas du jour.

Muzz propose une option "chaperon" – qui envoie à un tuteur légal les messages échangés. De quoi rassurer des parents habitués à passer par des marieuses pour rester dans la légalité dans un pays où les relations sexuelles hors mariage ou le concubinage sont passibles de poursuites.

À tel point que les créateurs de la branche pakistanaise de Muzz revendiquent en un peu plus d'un an d'existence 1,2 millions d'utilisateurs et 15.000 mariages déjà conclus dans le pays ou un tiers

des 240 millions d'habitants ont moins de 20 ans.

Malgré tout, le tabou reste prégnant et Wassim Akhtar avoue ne dire qu'aux "gens qu'on connaît bien et qui ne nous jugeront pas" comment il a rencontré son épouse.

Rida Fatima, 29 ans, est aujourd'hui elle aussi mariée et heureuse avec un homme qu'elle a rencontré au cours d'un voyage.

Mais avant, pour rassurer sa famille, elle a accepté de s'inscrire auprès d'une marieuse traditionnelle.

Cette "rishta aunty" – littéralement les tantes des unions en urdu – lui a fait rencontrer, toujours accompagnée de ses parents, de potentiels fiancés.

"Elle m'a demandé de ne pas dire à la famille du jeune homme que j'aimais la randonnée ou la photo, je devais plutôt dire que mes passions étaient la cuisine et le ménage", raconte-t-elle à l'AFP.

"Ça m'a énervé: ils ont osé commenter mon physique, mon travail, mes revenus, ma famille (...) ils jugent tout", martèle-t-elle.

Surtout, il a rapidement fallu parler argent: "Ce sont des accords commerciaux", assure Rida Fatima, avec des marieuses qui réclament parfois jusqu'à 700 dollars pour un rendez-vous arrangé.

Un prix qui peut grimper en flèche si l'un des deux prétendants possède un passeport étranger – une possibilité élevée tant la diaspora pakistanaise recourt elle aussi massivement aux services des marieuses.

Des marieuses qui tentent également de prendre en marche le train de la technologie: à Rawalpindi, la grande ville populaire aux portes d'Islamabad, ou à Karachi, la capitale économique du pays, leurs bureaux ne désespèrent pas.



Devant des rangées d'ordinateurs, des familles énumèrent les qualités de leur fille ou de leur fils pour alimenter des banques de profils en vue de rencontres.

Chez Mouskan Ali, des "consultantes" apprennent aux jeunes femmes à marcher, parler, s'habiller pour correspondre au mieux aux desiderata de leur future belle-famille.

Car, assure-t-elle, "même si l'homme est chauve ou avec un gros ventre, il veut une épouse qui ressemble à un mannequin".

Pour Fauzia Aazam, à la tête d'un réseau de "rishta aunty" à Rawalpindi, "les gens perdent leur temps sur les applications". "Parler toute la nuit à deux comme ça, je n'aime pas ça".

Ce qui compte réellement pour les familles, c'est le "contrôle" qu'elles pourront exercer sur des belles-filles qui, souvent, doivent s'installer dans ou près de la maison de la famille de leur mari, décrypte Aisha

Sarwari, autrice féministe.

Et, même si des jeunes veulent faire sans leur famille, "il n'y a que peu d'endroits considérés comme respectables pour des rendez-vous amoureux", met en avant Shazaf Haider, autrice de plusieurs romans sur l'amour et les mariages arrangés.

Anela, un pseudonyme parce qu'elle refuse d'être identifiée, admet que c'est faute de lieux de rencontre dans la réalité qu'elle s'est tournée vers le virtuel – pour le moment.

Car, outre le stigmate, "sur les applications, il y a des menteurs", dit cette artiste digitale, évoquant entre autres des profils d'hommes mariés se disant célibataires.

Même elle, admet-elle, utilise "un faux nom et une fausse photo de profil" de peur de tomber sur des connaissances qui pourraient la juger.

"C'est vraiment dur... Au final, un mariage arrangé est souvent la meilleure option".

Recettes

Croquettes de thon à la Ricotta



Ingrédients :

- 250 g de fromage Ricotta
- 250 g de thon à l'huile égoutté
- 20 g de câpres (facultatif)
- Des olives noires ou vertes (facultatif)
- 3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
- 2 cuillères à soupe de persil ciselé
- 1 cuillère à café de zeste de citron
- 1 cuillère à soupe de jus de citron
- 2 oeufs petit calibre ou 1 grand
- 50 g de fromage Parmesan ou autre
- 60 g d'Emmental râpé
- 1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
- 1 bonne pincée d'ail en poudre
- Sel et poivre au goût
- Chapelure pour la panure

Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincées coupées en tout petit morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

Claude, Georges... Pourquoi les assistants d'IA générative ont-ils des prénoms rétro ?

Albert, Mona, Claude, Georges: plusieurs interfaces d'intelligence artificielle (IA) générative portent des noms au charme suranné, une façon de conjurer les peurs associées à cette technologie inédite qui bouleverse nos sociétés, selon des expertes.

Lorsqu'il a fallu trouver un nom à son outil d'intelligence générative, spécialisé dans l'aide à la création d'entreprise, Rachid Belaziz a sollicité son équipe marketing.

Le consensus est vite arrivé, ce serait Georges.

Cela évoque "quelqu'un de posé", "réfléchi", "avec de l'expérience" et renvoie à une idée "de tradition et de valeurs", raconte à l'AFP le chef d'entreprise originaire du Gers, dans le sud-ouest de la France.

"Il faut de la sérénité parce que souvent, les gens s'enflamment quand ils veulent monter leur entreprise", poursuit M. Belaziz.

Georges est un agent conversationnel (ou "chatbot") avec qui un utilisateur peut dialoguer de son projet pour parvenir à la production d'un plan d'affaires en quelques minutes. Une tâche qui peut habituellement prendre entre deux à trois semaines.

Il est là "pour poser un cadre, un peu

comme un professeur", précise Rachid Belaziz.

Ulrich Tan, de la direction interministérielle du numérique (Dinum), qui a développé Albert, une intelligence artificielle déployée dans l'administration française, cherchait quelque chose de "mémorisable". Et surtout pas un acronyme.

"Beaucoup d'agents publics connaissent aujourd'hui cette IA car ce n'est pas un nom qu'on a l'habitude d'entendre ailleurs et encore moins dans le monde du numérique", souligne-t-il.

Aide à la recherche d'information, la synthèse de documents ou encore la génération de réponses à des avis d'usagers: près de 200 fonctionnaires utilisent désormais Albert, lancé en janvier dans plusieurs services de l'État français.

La start-up californienne Anthropic a, elle, baptisé son modèle d'IA générative, Claude, en hommage au mathématicien américain Claude Shannon, dont les théories sur le langage binaire appliqué au circuit électrique ont rendu possible les réseaux modernes de communication de masse.

"Claude est là pour vous aider", clame le site internet de la start-up, qui a dévoilé sa première version en mars 2023.